

CONSTRUCTION ET HABITAT
1.169
ENTREPRISES
DÉFAILLANTES

P. 4



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
LA MARCHÉ DE LA
MÉMOIRE RASSEMBLE
UNE FOULE IMMENSE

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1869 | Jeudi 9 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

KEDDARA

TROIS TERRORISTES
ABATTUS PAR L'ANP

TIZI-OUZOU

QUATRE TERRORISTES
ÉLIMINÉS PRÈS DE TIGZIRT

P. 6

VERDICT DANS L'AFFAIRE DU MC ALGER, LES SANCTIONS TOMBENT



GHRIB RADIÉ À VIE

■ **MENAD ET
CHAOUCHI**
**2 ANS DE
SUSPENSION**
■ **BABOUCHE 1 AN**

Après plusieurs heures d'audition, le verdict est tombé hier dans la matinée dans l'affaire du MC Alger qui a refusé de monter à la tribune officielle, à la fin de la rencontre, pour recevoir des mains du Premier ministre Abdelmalek Sellal les médailles de la finale de la Coupe d'Algérie, ayant choisi cette saison, l'USM Alger.

P. 24

ALORS QUE LA RUE S'AGITE ET QUE LES FOYERS
DE TENSION SE MULTIPLIENT



SILENCE ASSOURDISSANT
DES PARTIS POLITIQUES

P. 3

ILS ONT TENU UN SIT-IN DEVANT
LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

LA DÉMONSTRATION
DE FORCE
DES BLOUSES
BLANCHES

P. 4

AFFECTIONS OCULAIRES

PLUS DE
60.000
NON-VOYANTS
RECENSÉS
EN ALGÉRIE

P. 6



4,25

millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de la Syrie depuis le début du conflit selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies.

50

kg de résine de cannabis (kif traité) ont été saisis ces dernières 24 heures à Tébessa au cours d'une opération menée par les services régionaux de la Sécurité nationale.

75

% des Européens pensent que la crise dans leur pays va encore s'aggraver dans l'année qui vient, selon une étude menée auprès de 6.000 personnes dans six pays de l'UE.

Les détenus à la rescousse pour le nettoyage des cimetières à Blida

Des travaux de nettoyage des cimetières ont été entamés dans la commune de Blida par des détenus, à la faveur d'une convention signée récemment entre l'Assemblée populaire communale (APC) et les services pénitentiaires "Les détenus ont commencé les opérations de désherbage et d'enlèvement de tous types d'ordures des cimetières relevant de la commune.

"Ce projet a été proposé par la commission communale des cimetières et des mosquées et a été bien accueilli par les services pénitentiaires", a indiqué le président de l'APC de Blida, Ali Bencherchali. Les travaux ont été entamés au niveau des cimetières de Sidi Halou, cimetière chrétien et le cimetière des Chouhadas, a ajouté le responsable, se félicitant de "l'apport positif de cette initiative aussi bien sur l'environnement que sur la facilitation de l'accès à ces lieux pour les familles des défunts qui y sont enterrés".



La cité Egeco de Bourouba à l'agonie



Les immeubles de la cité Egeco sont dans un piteux état. Depuis belle lurette les contrats des femmes de

ménage qui assuraient l'entretien n'ont pas été renouvelés et les escaliers sont dans un état lamentable. Les vide-sanitaires noyés par les eaux usées dégagent une odeur nauséabonde. Les marches d'escaliers se détériorent, et l'étanchéité des terrasses après plus de trente ans nécessite une réfection urgente pour nombre de locataires résidant au dernier étage qui subissent de sévères infiltrations qui dégradent les plafonds des appartements. Des doléances ont été formulées, des lettres ont été adressées aux directions concernées sans que les services de l'OPGI daignent y répondre se contentant d'encaisser les loyers et les charges. Une situation déplorable à plus d'un titre. Si l'OPGI ne prend pas en charge toutes ces revendications, les locataires de la cité Egeco s'accordent à dire qu'ils saisiront le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme. A l'heure où l'on parle de l'embellissement de la capitale et d'environnement l'OPGI fait elle dans l'insalubrité. Il n'y a pas que les espaces qui doivent être entretenus, les cages des immeubles aussi.

1.026.000 anciens condamnés ont des casiers judiciaires vierges par force de loi

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, a affirmé mardi à Alger que la justice avait réhabilité systématiquement 1.026.000 anciens condamnés depuis l'informatisation de cette opération. Le ministre a indiqué en marge d'une visite effectuée dans plusieurs structures judiciaires à Alger que les citoyens dont la durée d'inscription des peines dans leurs casiers judiciaires a expiré ont été systématiquement réhabilités, conformément à la loi. L'opération de réhabilitation systématique a commencé depuis la modernisation du secteur de la justice en 2009. Il s'agit de rendre vierge le casier judiciaire par la force de loi.

Le ministre a souligné que cette opération visait "la préservation des droits du citoyen avant même qu'il ne le demande, exprimant la volonté de son département, d'assouplir l'application informatique d'ici la

fin décembre prochain"



Gilles Manceron :

"La reconnaissance claire des autorités politiques françaises des crimes contre l'humanité commis en Algérie durant la période coloniale, notamment lors des massacres du 8 Mai 1945, est plus légitime que jamais. C'est aux autorités politiques françaises de s'exprimer clairement sur ce sujet, de favoriser l'établissement des faits en mettant fin aux dénis et en permettant l'accès aux archives. Quelques gestes et quelques déclarations ont été faites par des ambassadeurs de France en Algérie, mais il n'y a pas eu encore de paroles claires de la part des plus hautes autorités de la République française sur ce sujet, malgré les quelques avancées faites notamment par François Hollande en décembre 2012, lors de sa visite officielle en Algérie."

Un sans-abri cherche à savoir quelle religion est la plus généreuse

David Gracer, 47 ans, professeur d'anglais aux Etats-Unis, marié avec un enfant, est accro aux insectes. Dans l'émission américaine My Crazy Obsession, des personnes ayant d'étranges addictions nous montrent comment elles vivent au quotidien. Si certaines personnes sont accros à l'eau ou encore aux pierres, David Gracer, lui, préfère se nourrir d'insectes. Il a avoué sur la chaîne TLC qu'il avait déjà mangé plus de 5.000 espèces en l'espace de onze années.

Chasseur d'insectes

Le congélateur de David Gracer n'est pas rempli de plats préparés mais plutôt d'insectes. Lorsqu'on l'ouvre, on remarque alors la présence de plusieurs espèces comme des cafards, scorpions ou bien encore des insectes encore dans leur cocon. Il utilise un filet pour chasser les insectes fourmillant dans les broussailles. David Gracer est conscient que son régime alimentaire est hors du commun mais ce n'est pas pour autant qu'il serait prêt à l'abandonner. "J'ai entendu des commentaires comme quoi j'étais fou, malade ou bizarre. Voici le genre de commentaires dont on est victime lorsqu'on ne vit pas comme tout le monde" déplore-t-il. Et pour sa défense, il explique même que la plupart des personnes mangent, sans le savoir, presque de la même manière que lui : "Si les insectes vivent dans les océans – les crabes, les crevettes et les écrevisses – sont mangeables et les gens sont même prêts à payer cher pour en consommer. Mais dès lors que ces insectes se trouvent sur terre, cela devient dégoûtant pour le commun des mortels" explique-t-il.

Un véritable trésor !

De son côté, sa femme ne semble pas très enthousiaste quant à l'idée que David Gracer fasse des provisions de ce genre de nourriture. "L'intérêt de David pour les insectes grandit de jour en jour et ses provisions deviennent de plus en plus grandes" souligne-t-elle. Et il faut dire que les provisions de David sont assez conséquentes puisque son congélateur contient plus de 12.000 insectes de 20 espèces différentes. "Voici mon trésor d'insectes consommables. [...] J'en ai pour deux semaines peut-être même qu'une seule", explique-t-il en ouvrant la porte de son congélateur.



ALORS QUE LA RUE S'AGITE ET QUE LES FOYERS DE TENSION SE MULTIPLIENT

Silence assourdissant des partis politiques

C'est le calme : le calme plat. Les activités partisanes sont réduites à leur plus simple expression depuis plus de deux semaines. A l'annonce de l'accident ischémique transitoire sans séquelles du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, les partis se sont « agités » juste pour une courte période pour demander plus d'« éclaircissements » sur la maladie du chef de l'Etat, non convaincus qu'ils étaient par les déclarations du Pr Bougherbal qui a assuré que l'état de santé du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, « évolue bien et n'a subi aucune lésion irréversible ».

PAR SADEK BELHOCINE

Depuis, les partis politiques, hormis de laconiques communiqués de presse, se sont déclarés « bons absents » de la scène politique et observent un mutisme pour le moins incompréhensible. La situation sur le front social n'est pas des plus réjouissantes. Les menaces extérieures se sont de plus insistantes depuis les « révolutions » arabes qui ont déstabilisé tout le monde arabe. La situation à nos frontières sud est des plus préoccupantes avec la menace terroriste, le règne des narco-trafiquants et la contrebande des armes de guerre provenant des dépôts militaires de l'ex colonel Kadhafi. Et pour clore ce chapitre, le déversement sans cesse croissant de tonnes de drogues



Les leaders de partis aux abonnés absents.

provenant des territoires de nos « frères marocains ». C'est le calme : le calme plat qui résonne de nos partis politiques qui semblent avoir oublié leur « rôle » qui est de faire de la politique, notamment quand le pays subit des assauts de toute part, faisant peser de lourdes menaces sur sa cohésion sociale et sur sa sécurité. Toutes les menaces évoquées n'ont pas fait sortir nos formations politiques de leur hibernation. Même la très médiatique et très « remuante » secrétaire générale du Parti des travailleurs, (PT), toujours prompte à dénoncer les « aventuriers » et les visées des puissances étrangères sur le pays, a fini par abdiquer et rentrer dans les rangs. Elle qui tenait régulièrement des points de presse, observe un mutisme tout aussi incompréhensible, depuis l'accident ischémique transitoire du chef de l'Etat.

Le MSP, qui a tenu récemment son 5^e congrès et a porté Abderrezak Mokri à la présidence du parti du Mouvement de la société pour la paix (MSP), succédant à Bouguerra Soltani, resté à la tête du parti pendant dix ans, est lui aussi atteint de cécité politique pour n'avoir d'yeux que de voir le parti unifier ses rangs dans la perspective de l'élection présidentielle d'avril 2014. Le MSP et ses nouveaux

dirigeants n'entendant point les mouvements de foule qui revendiquent quotidiennement des « droits légitimes ». La grève cyclique déclenchée par l'Intersyndicale des professionnels de la santé n'est pas l'affaire du MSP, pas plus que les menaces de débrayage des enseignants du sud du pays ne semblent émouvoir ces mêmes dirigeants qui se complaisent dans un silence assourdissant qu'ils payeront cher lors des prochaines échéances électorales. Les « masses laborieuses » se souviendront sûrement de ceux des partis politiques qui étaient à leurs côtés durant leurs « luttes » pour la dignité. Que dire de plus du FLN et du RND dont les membres dirigeants s'entredéchirent dans la perspective des élections présidentielles de 2014. Sans « tête » depuis l'éviction de Belkhadem et de Ouyahia, les deux partis qui forment l'Alliance présidentielle, n'ont pas de « vue » sur la situation du pays. Pas plus que le PT et le MSP, le vieux FLN et le RND ne soufflent mot sur le « désordre social » et les dangers extérieurs qui menacent l'Algérie en ces temps troubles où les foyers de tension se sont multipliés aux frontières est, ouest et sud du territoire national. C'est comme si la situation du pays n'exigeait pas une « mobilisation » de tout un chacun en ces moments de grandes tensions internes et externes. Mais parlez donc, présidents ou secrétaires généraux de partis ! Assumez vos responsabilités ! Le peuple algérien est en droit d'exiger de vous ce Smig politique.

S. B.

AFFAIRE SONATRACH 2

L'information judiciaire englobe plusieurs pays

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, qui effectuait une tournée dans plusieurs structures pénitentiaires, a déclaré à Alger que l'information judiciaire dans l'affaire Sonatrach 2 se poursuivait à un rythme « satisfaisant » et qu'elle avait « des prolongements à l'étranger ». Cependant il est impossible de déterminer la durée de l'information judiciaire dans cette affaire car « elle ne concerne pas les seules investigations effectuées en Algérie mais elle se prolonge à l'étranger et se déroule en collaboration avec des juridictions étrangères » a-t-il dit.

Le ministre de la Justice a affirmé que « l'instruction se déroulait à un rythme satisfaisant en dépit de difficultés objectives liées à la réponse aux commissions rogatoires internationales adressées à certains pays » ajoutant que l'enquête englobe plusieurs pays.

Rappelant que « toutes les affaires relatives à la corruption sont égales au yeux de la justice » et que « la lutte contre la corruption doit se faire avec sagesse, pondération et fermeté », M. Charfi a souligné qu'il « n'y avait aucune raison de faire dans la précipitation dans le traitement de cette affaire ».

Il a précisé qu'il informera l'opinion publique en « toute transparence » des résultats de l'enquête dans cette affaire une fois terminée.

M. Charfi a souligné dans le même contexte que les personnalités impliquées dans cette affaire lui conféraient un aspect sensible, mais « tous les justiciables sont égaux devant la justice qui ne privilégie pas une affaire au détriment d'une autre ».

Il s'est en outre engagé devant les journalistes à leur communiquer les résultats des ces instructions « au moment opportun » et « durant le procès » qui aura bien lieu, a-t-il affirmé.

R. N.

SOUS LA PLUME

Les partis politiques en mode veille

PAR SORAYA HAKIM

L'agitation sociale est à son comble, les hôpitaux tournent à trois pattes par les grèves répétées des personnels de la santé, médecins y compris. Dans les wilayas du Sud, les Hauts-Plateaux et les Aurès, les syndicats de la Fonction publique se déclarent en grève illimitée. Au total 23 wilayas sont paralysées et les pouvoirs publics s'enfoncent chaque jour un peu plus dans un mutisme affligeant après avoir fait des promesses. Mais comme dit le proverbe chinois

« Mais à quoi servent donc les partis politiques ? Ceux-ci ne sont intéressés que par les joutes électorales qui consacrent des salaires indécentes aux élus. Pour le reste il faudra aller du côté de chez Swann. »

« Mieux vaut mille refus qu'une promesse non tenue ». mais à vrai dire les travailleurs de tout bord sont rompus aux faux-fuyants des responsables de tutelle, ils l'ont appris à leurs dépens. Seule la justice fonctionne à tous les coups avec célérité. Elle vient de déclarer la grève lancée par l'Intersyndicale de la santé illégale. Comme d'habitude ! Pas une seule fois de toute l'histoire des grèves avec préavis, la justice s'est portée en faveur des travailleurs qui revendiquent des droits

qu'ils arrachent sur parole mais les actes sont de sortie. L'attitude de la classe politique est navrante. Pas un seul parti aux côtés des gens du Sud pour les soutenir dans leurs revendications, pas une seule voix d'un quelconque parti ne s'est faite entendre pour dire « basta » à la gestion anarchique des différentes tutelles concernées. Idem pour le MSP, Mokri le nouveau patron qui prétend être passé dans l'opposition est plus occupé à régler ses comptes avec Benbada. La contestation sociale chez lui ne mérite même pas le coup

d'œil. Mais à quoi servent alors les partis politiques ? Le ministère de l'Intérieur en agréé à tour de bras, mais ceux-ci ne sont intéressés que par les joutes électorales qui consacrent des salaires indécentes aux élus. Pour le reste il faudra aller du côté de chez Swann. Pis, sur le mutisme des partis politiques est beaucoup plus une gifle sur le nez des certitudes des jeunes qui rêvent de projets d'avenir. Ce n'est pas demain la veille !

S. H.

ILS ONT TENU UN SIT-IN DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

La démonstration de force des blouses blanches

Les blouses blanches ont observé hier devant le ministère de la Santé à Alger un sit-in pour protester contre l'attitude de la tutelle qui refuse d'ouvrir des négociations autour des statuts particuliers et des salaires.

PAR LARBI GRAÏNE

PH : Khira Negab

Il y avait peut-être 300 ou 400 médecins à avoir répondu à l'appel à se rassembler devant le département de Ziari. Le sit-in fait partie des actions de protestations prévues dans le cadre des 3 journées de grève décrétée par l'Intersyndicale des professionnels de la santé publique (IPSP) qui comprend le Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), le Syndicat national algérien des psychologues (Snapsy) et le Syndicat national des professeurs de l'enseignement paramédical (SNPEPM). Les manifestants étaient étroitement surveillés par un impressionnant dispositif policier déployé autour du ministère. Les agents de l'ordre semblaient plutôt soucieux d'empêcher les protestataires au cas où ils auraient l'idée de s'introduire dans l'enceinte ministérielle. « On n'est pas ici pour demander audience, on est venu exprimer notre ras-le-bol. Maintenant si c'est le ministère qui nous invite pour discuter de nos problèmes, nous n'y voyons



Imposant sit-in devant le ministère de la Santé.

aucun inconvénient » nous confie le docteur Mohamed Yousfi, président du SNPSSP. En tous les cas, les médecins ont fait une démonstration de force dans leur conflit avec la tutelle. Ils sont venus des quatre coins du pays et la détermination se lisait sur le visage de tout le monde, jamais la corporation n'a affiché autant de mécontentement vis-à-vis de ses responsables. Tous montrent du doigt le nouveau ministre de la Santé, Abdelaziz Ziari, qui les auraient bernés avec des promesses et une attitude des plus conciliantes avant de tourner brutalement casaque. « C'est la politique de l'attentisme et de l'ajournement des décisions, chaque jour on nous trouve un prétexte pour ne pas traiter le problème, et gagner du temps » analyse le docteur Mohamed Yousfi. « Le gouvernement refuse d'ap-

porter les réponses à nos doléances sans qu'il n'ait avancé aucun argument » tempête le président du Snapsy, un syndicat qui chapeaute 1.800 psychologues titulaires et 4.000 du pré-emploi. « On s'attendait à ce que la tutelle annonce des mesures dans le bon sens, mais malheureusement la seule chose qu'elle a jugé utile de faire c'est d'évoquer une décision de justice » regrette pour sa part le président du SNPSP, le docteur Lyes Merabet. Commentant la décision de Justice déclarant la grève comme illégale, Khaled Keddad, soutient que la tutelle a, tout juste interprété un texte du tribunal, selon lui, la justice ne décrète pas une grève légale ou illégale, mais ordonne l'arrêt de celle-ci. Et Keddad de soutenir « on n'a pas été notifié, or normalement, on doit nous donner une chance, l'huissier de justice

devait venir à notre bureau pour nous remettre une convocation du juge qui pouvait bien avoir besoin de nous écouter ». Selon lui le « référé n'a pas les prérogatives pour juger de la légalité d'une grève ». Et d'asséner il s'agit « d'une provocation ». Khaled Keddad soutient « si cette décision de justice est tombée au 2^e jour de la grève, c'est la preuve qu'elle a réussi ». Le Dr Lyès Merabet déplore, quant à lui, les tentatives de politisation de la grève soulignant que « le communiqué suggère sournoisement que notre action est dictée par des partis politiques, le but étant de nous livrer à la vindicte populaire ». Et d'ajouter « le communiqué a pris soin de mentionner certains syndicats afin d'épargner la grève des corps communs de la santé à laquelle a appelé la fédération affiliée à l'UGTA, dont la base a fait des pressions énormes sur la direction afin de l'avaliser ». Le docteur Mohamed Yousfi dénonce pour sa part, « l'instrumentalisation de la justice ». Hachemi Mecheri, président du SNPEPM abonde dans le même sens. Pour lui, la décision de la justice participe de la « bonne guerre pour saborder notre action ». Le SNPEPM, qui encadre les professeurs paramédicaux de rang post-graduel, revendique l'alignement de ce corps de métier sur celui des formateurs de l'enseignement supérieur. Le professeur Hachemi Mecheri, résume ainsi la situation : « Nous formons des paramédicaux qui sont reconnus mais ceux qui les ont formés ne le sont pas ! ».

L. G.

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

L'Algérie parmi les premiers pays engagés

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie figure parmi les premiers pays à s'être engagés dans la lutte contre le trafic de marchandises illicites et le crime organisé, a indiqué mardi à Alger, le représentant du Programme Interpol de lutte contre le trafic de marchandises illicites, Ayhem Yasmina. Du reste l'Algérie est représentée au Comité exécutif de l'Interpol par son directeur général de la Police judiciaire, Abdelkader Kara Bouhedba.

Mettant l'accent sur les « efforts déployés par l'Algérie au sein d'Interpol », le représentant du Programme Interpol a souligné que l'organisation de ce sémi-

naire en Algérie dénote de la place de choix qu'occupe le pays au sein de l'Organisation internationale de police (Interpol).

S'appuyant aussi sur « l'exemple de l'Algérie », M. Yasmina a appelé les autres pays à « conjuguer et coordonner leurs efforts » pour « mettre face aux agissements des criminels et préserver la santé des citoyens ».

« Le commerce illicite est une source de préoccupation pour nous car les organisations criminelles qui utilisent la contrefaçon réalisent des gains astronomiques qui sont investis dans le financement d'autres activités criminelles comme le

trafic de drogue et des personnes ainsi que le terrorisme international », a déploré le représentant de l'Interpol.

Il a ainsi souligné que la rencontre d'Alger permet de réunir des experts et spécialistes exerçant dans divers secteurs pour échanger leurs expériences, affirmant que l'objectif consiste à protéger les consommateurs et les économies des pays touchés par ce phénomène.

Relevant que le commerce illicite englobe la contrefaçon des produits, la vente de produits légaux au marché parallèle ainsi que l'évasion fiscale, M. Yasmina a indiqué que l'atteinte aux droits d'auteurs vient se greffer à ce phénomène

avec le piratage des œuvres artistiques par l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les travaux de ce séminaire de deux jours seront sanctionnés par des recommandations. Plusieurs experts algériens et étrangers du Programme de l'Interpol y prennent part et échangeront leurs expériences dans le domaine. L'objectif de ce séminaire vise à améliorer les capacités des officiers de la Police judiciaire chargés des affaires économiques et financières en matière de lutte contre le trafic de marchandises illicites et de l'atteinte aux droits à la propriété intellectuelle, a-t-on indiqué.

L. B.

CONSTRUCTION ET HABITAT

1.169 entreprises défaillantes

PAR RYAD EL HADI

Plus de 1.000 entreprises de construction ont été déclarées défaillantes par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme du fait de leur non-respect des délais et des normes de réalisation, a indiqué un responsable du ministère.

Le nombre d'entreprises défaillantes inscrites sur le fichier national de logements au 4 mai dernier est de 1.169 entreprises auxquelles le ministère ne va plus octroyer de projets, a précisé Mohamed Zoukh, représentant du ministère lors

d'une conférence en marge du salon "Batimatec 2013". Ces entreprises ne seront plus sollicitées par les services du ministère à cause du non-respect des normes de construction ou du planning du projet ou pour abandon de chantier.

Sur ces 1.169 entreprises défaillantes, 1.118 sont des entreprises dont la capacité de réalisation ne dépasse pas 5.000 logements par an (catégorie de 1 à 4), soit 95% de ces entreprises, a-t-il expliqué.

Les maîtres d'ouvrage publics notamment la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC), la Direction du loge-

ment et des équipements publics (Dlep) et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont tenus de consulter le fichier national de logements avant d'attribuer le marché pour s'informer sur la solvabilité des entreprises de réalisation.

Outre les listes des bénéficiaires et des demandeurs de logements, le fichier national contient des informations détaillées et actualisées sur tous les projets du secteur, leurs types, leurs montants, ainsi que des fiches de renseignement sur les entreprises.

Ce fichier fait ressortir que 6.132 entre-

prises contractantes travaillent actuellement sur 9.922 projets pour réaliser un total de 327.796 logements. Ces entreprises sont classées par wilaya et par capacité de réalisation.

Considéré comme moyen nécessaire pour l'organisation du secteur de l'Habitat, ce fichier national "dynamique et évolutif" permet de s'informer sur tous les projets du secteur sur l'ensemble du territoire national et de gérer la demande de logements publics.

R. E.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

la marche de la mémoire rassemble une foule immense

Comme il y a 68 ans, des milliers d'Algériens ont marché mercredi à Sétif, pour la mémoire et par fidélité aux dizaines de milliers de leurs compatriotes, tombés le 8 Mai 1945 sous les balles de l'armée coloniale française.

Comme il y a 68 ans, la foule s'est rassemblée aux premières heures de la matinée devant la mosquée Abou Dher el-Ghiffari (ex-mosquée de la Gare) avant de s'organiser, Scouts musulmans algériens (SMA) en tête, et de marcher, dans le recueillement, jusqu'à la stèle érigée à la mémoire de Saâl Bouzid, jeune scout froidement abattu par le commissaire Lucien Olivieri parce qu'il refusait de baisser le drapeau algérien.

Devant cette stèle, où un buste à l'effigie de ce scout de 22 ans a été inauguré, une gerbe de fleurs a été déposée avant un long recueillement à la mémoire des 45.000 victimes des massacres qui s'étaient étendus, ce jour-là et les semaines qui suivirent, à El Eulma, El Ouricia, Aïn El-Kebira, Amoucha, puis à Kherrata, Guelma et dans plusieurs autres régions du pays dont Saïda, dans l'ouest du pays.

Lakhdar Taârabit, aujourd'hui âgé de 88 ans, a tenu, comme chaque année, à participer à cette marche historique. Malgré son âge et un pas devenu



chancelant, il est une nouvelle fois présent, soutenu par un de ses proches.

Le vieux Lakhdar était aux premiers rangs lorsque éclatèrent les premiers troubles qui précédèrent les massacres à grande échelle. "C'est exactement là que tomba Saâl Bouzid, mortellement atteint au

ventre", relate M. Taârabit en montrant un coin de trottoir situé juste en face de l'ex-café de France.

Ce moudjahid n'a rien oublié. "Les gens qui fuyaient dans tous les sens, les tirs qui fusaient de partout et les cadavres ensanglantés, parfois piétinés

involontairement".

M. Taârabit se dit aujourd'hui "réconforté de voir tous ces jeunes gens participer à la marche". "Je suis heureux de voir ces jeunes, filles et garçons, nous accompagner dans cette procession parce que c'est à eux, maintenant, de se saisir du flambeau et de construire leur pays". Pour cela, poursuit-il, il est "important qu'ils mesurent le sacrifice consenti par des Algériens de leur âge pour que l'Algérie se débarrasse du joug colonial et retrouve sa dignité".

Un autre participant à la marche du 8 Mai 1945, Belkacem Boudeggha, (87 ans), un vieux "baroudeur" des maquis vivant aujourd'hui à Bellaâ (est de Sétif), rejoint l'avis de M. Taârabit pour insister sur "la transmission du flambeau aux jeunes" et la "lutte contre l'oubli" car, dit-il, "nos martyrs ne nous le pardonneraient pas".

Aussitôt après la cérémonie de recueillement devant la stèle dédiée à Saâl Bouzid, les marcheurs avec, à leur tête, les scouts, les autorités locales, des élus et de nombreux moudjahidine et enfants de chouhada, se sont rassemblés Place de l'Indépendance, au centre de laquelle trône la célèbre statue de Aïn Fouara, où des chants patriotiques ont été "Aoufia" (Fidèles) "Ettayara essaфра" (L'avion jaune), "Hayou chamal Ifriqia" (Saluez l'Afrique du Nord) et, bien-sûr, "Min djibalina" (De nos montagnes), emplirent toute la place, suscitant des moments de grande émotion.

APS

ADDL, SOUSCRIPTEURS EN COLÈRE

Le directeur général rassure

PAR LAKHDARI BRAHIM

Un mouvement de protestation a été enregistré ces derniers jours suite à aux convocations émises par l'agence AADL. Aussi le directeur général Elias Benidir a tenu à rassurer que tous les souscripteurs de 2001 et 2002 pour l'acquisition d'un logement seront pris en charge. "Tous les souscripteurs de 2001 et 2002 seront convoqués pour l'actualisation de leurs dossiers, et pour le retrait de l'ordre de versement. Nous n'avons oublié personne, mais l'opération se déroule selon l'ordre chronologique", a affirmé M. Benidir lors d'une conférence de presse.

Des souscripteurs du programme AADL ont protesté ces derniers jours devant le siège

de la direction générale de l'agence pour réclamer "plus de transparence" dans l'assainissement des anciens dossiers.

"La prise en charge des anciens souscripteurs se fait d'une manière très organisée, mais pour que nous réussissions cette opération il faut qu'elle se déroule dans le calme et la sérénité", a-t-il souligné.

"L'AADL est disposée à régler tous les problèmes de ses souscripteurs, mais nous refusons de travailler dans l'anarchie et la pression", a-t-il insisté ajoutant que "la violence ne servira à rien car elle ne fait que compliquer les choses".

Selon lui, cette contestation des souscripteurs ne fera que retarder l'opération, qui devrait se terminer fin mai

pour les souscripteurs 2001 et mi-juin pour ceux de 2002. "Ces contestations entravent aussi l'opération de livraison du restant de l'ancien programme", a-t-il dit, sans expliquer comment.

Le directeur de l'AADL a souligné également la nécessité de respecter le planning des rendez-vous affiché sur le site Web de l'agence afin d'assurer plus de transparence et une meilleure organisation.

À cet égard, l'AADL a commencé mercredi à convoquer le dernier quota de souscripteurs de 2001 pour l'actualisation de leurs dossiers.

Ainsi, l'agence a publié sur son site web la dernière liste des convoqués qui concerne les souscripteurs ayant déposé leurs

dossiers en octobre, novembre et décembre 2001 pour les actualiser selon le planning affiché sur ce site.

Quant aux souscripteurs de 2002, la dernière liste sera affichée la semaine prochaine, a annoncé le directeur.

Par ailleurs, l'opération de l'actualisation des anciens dossiers sera prolongée de 10 jours pour recevoir les retardataires et les souscripteurs non convoqués, a encore expliqué M. Benidir affirmant qu'après cette période, aucun dossier ne sera accepté.

Concernant le choix du site, le directeur a expliqué que les bénéficiaires du nouveau programme AADL seront affectés aux différents sites de logements.

L. B.

COOPÉRATIONS ALGÉRO-SUD-CORÉENNES

Signature d'un accord douanier

L'Algérie et la Corée du Sud ont signé mercredi à Alger un accord douanier qui va renforcer la coopération et les échanges commerciaux entre les deux pays.

L'accord, paraphé par le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala et son homologue sud-coréen Baek Un-Chan instaure un cadre juridique pour favoriser le commerce légitime entre les deux pays et poursuivre leur coopération réciproque en matière douanière.

L'accord va aider à asseoir aussi une coopération dans "l'échange d'expériences et des meilleures pratiques relatives aux opérations de dédouanement, de l'informatisation, de la gestion des risques et de la formation des cadres", a indiqué M. Bouderbala, en résumant les grands axes de ce document. L'assistance technique qui sera fournie par les services douaniers sud-

coréens, considérés comme l'un des plus importants au monde, traitant annuellement 1.000 milliards d'échanges commerciaux, portera sur la réorganisation du centre national de l'information et des statistiques (Cnis).

"Nous souhaitons que cet accord aboutisse à une contribution des douanes sud-coréennes dans la modernisation du Cnis. Leurs services ont une expérience avérée dans le domaine de l'informatique et de l'information", a précisé le dirigeant des douanes.

La DGD a lancé une opération de modernisation du CNIS, qui sera doté d'un nouveau système d'information "Sigad 2", plus performant que l'actuel, permettant notamment une collecte centrale et dans des délais réels de toutes les opérations de dédouanement effectuées sur le territoire national. Les deux autorités douanières

ont également convenu de reconnaître mutuellement leurs programmes d'opérateurs économiques agréés pour aider les exportateurs et les importateurs des deux pays.

Selon M. Bouderbala, le contenu de cet accord a été élargi à de nombreuses autres préoccupations nouvelles à l'instar de la lutte contre les pratiques de blanchiment d'argent et du crime organisé, de manière générale.

De son côté, Baek Un-Chan, commissaire du service des douanes de la Corée du Sud a indiqué que cet accord va aider à améliorer les échanges commerciaux avec l'Algérie et à lui fournir une assistance technique en matière douanière. Baek Un-Chan effectuera une visite de travail de deux jours en Algérie. Il est accompagné par plusieurs hauts responsables des Douanes sud-coréennes, entre autre, le directeur général

de la gestion de l'information et des affaires internationales, Lee Myung-Ku.

En 2012, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint plus de 1,6 milliard de dollars, dont 357 millions de dollars représentant les exportations de l'Algérie et 1,26 milliard ses importations de ce pays émergent devenu 7^e plus grande économie au monde, selon les chiffres du Cnis.

La balance commerciale en 2012 s'est traduite par un déficit pour l'Algérie de 902 millions de dollars.

Ce déficit s'est maintenu durant le premier trimestre 2013, période durant laquelle les exportations de l'Algérie vers ce pays se sont chiffrées à 120 millions de dollars et ses importations à 365 millions de dollars.

APS

KEDDARA, APRÈS
L'ATTAQUE D'UNE CARRIÈRE
D'AGRÉGATS

Trois terroristes abattus par l'ANP

Trois terroristes de l'ex-GSPC ont été éliminés, avant-hier, au cours de l'opération de ratissage lancé par les forces de l'ANP suite à l'attaque terroriste perpétrée contre une exploitation d'une carrière d'agrégats sur les hauteurs de la localité de Keddarra à une trentaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources sécuritaire.

Les hordes sanguinaires ont été éliminés après l'échange de coup de feu qui les a opposé aux soldats de l'ANP appelé en renforts suite à l'attentat d'avant-hier qui a coûté la vie à deux agents de sécurité de la carrière d'agrégats et blessé deux autres.

Trois armes de types kalachnikovs y ont été récupérées sur les sanguinaires de l'ex-GSPC qui activent sous la bannière de Katibet El-Feteh dont plusieurs de ses dirigeants y avaient été éliminés par le passé.

Les corps des trois sanguinaires ont été transférés vers la morgue de l'EPH de Thénia pour identification. À l'heure où nous mettons sous presse les éléments de l'Armée nationale populaire poursuivaient leur opération de ratissage et un vaste périmètre des maquis avoisnants y a été passé au peigne fin. Les autorités militaires de la région y ont mis d'importants moyens humains et matériels pour venir à bout du groupe qui avait perpétré la vieille une lâche attaque contre des agents de sécurité d'une exploitation d'agrégats alors qu'ils tentaient de s'introduire à l'intérieur pour récupérer des explosifs. Par ailleurs, il est important de rappeler qu'un haut gradé de l'armée avait été tué lors d'une attaque terroriste dans la localité de Benhechlef, dans la même région alors que les soldats de l'ANP avaient réussi en début de l'année en cours à éliminer plus de huit terroristes dans une importante opération militaire dans les maquis de Keddarra. **T. O.**

ACCIDENTS DE LA ROUTE Deux morts à Tizi-Ouzou

Deux personnes d'une même famille, un homme et une femme, ont trouvé la mort, dans un accident de la route survenu mardi, vers 18h dans la commune de Tizi Rached (25 km environ à l'est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris mercredi auprès de la Protection civile.

Selon des témoins oculaires, l'accident a été provoqué par un véhicule léger roulant à vive allure, dont le conducteur aurait perdu le contrôle. Il a percuté de plein fouet, un fourgon de transport de voyageurs, sur la RN 12 au lieu dit

BOUMERDÈS, ALORS QUE LES ASSASSINS PRÉSUMÉS SONT ENTENDUS PAR LE JUGE

Une marche grandiose de solidarité avec la famille Laceuk à Naciria

Des dizaines de citoyens ont répondu favorablement à l'appel des coordinations et comités des villages de la commune de Naciria à une quarantaine de kilomètres à l'est de Boumerdès, pour une marche en solidarité avec la famille d'Ali Laceuk de Béni Douala assassiné par ses ravisseurs.

PAR TAHAR OUNAS

La procession humaine a entamé, mardi, son action à partir du rond-point du centre-ville de Laâziv pour atteindre le point de la chute la placette Matoub-Lounès en passant par le siège de l'APC où un sit-in a été organisé par les marcheurs. La famille Laceuk dont le frère aîné du défunt, Mohand Amokrane et sa sœur Saïda ainsi que des proches, ont pris part à cette manifestation qui se veut une action pour dénoncer ce crime ignoble perpétré à l'encontre de ce jeune apprécié par tous les citoyens dans sa région natale. Les membres de sa famille, accompagnés par les initiateurs dudit mouvement et des autorités locales ainsi que de députés, ont conduit le premier carré de marcheurs. Une immense banderole a été suspendue sur la passerelle traversant la RN 12 sur laquelle est écrit « Paix à l'âme d'Ali Laceuk, que justice soit rendue ». Ainsi que d'autres banderoles sur lesquelles sont écrits des slogans dénonçant ce crime lâche : « Non à la violence », « non aux kidnappings, retour à nos valeurs ». Près de 550 personnes se sont déplacés au centre-ville de



Marche de solidarité avec la famille Laceuk.

Laâziv pour prendre part à la marche de soutien à la famille Laceuk. « Le collectif des comités de villages de la localité ont vivement dénoncé cet acte criminel et condamné énergiquement et sans réserve l'acte ignoble dont a été victime le jeune Ali Laceuk », peut-on lire sur la déclaration signée par le collectif. « Nous sommes solidaires et compatissons avec la famille de défunt dans ces moments pénibles et nous lui réitérons notre plein soutien », a déclaré un initiateur de mouvement. Le frère du défunt, Mohamed Amokrane a, quant à lui, remercié la population de Naciria qui a organisé cette action de soutien. « Je remercie au nom des citoyens de Béni Douala les gens de Laâziv qui ont affiché leur soutien et leur solidarité avec nous en cette période pénible », nous a déclaré Mohand Amokrane avant d'ajouter que les

« autorités judiciaires doivent appliquer la peine de mort à l'encontre des assassins de son frère et ce, afin que des tels crimes ne se reproduisent plus à l'avenir ». « Nous avons souffert durant trois mois mais les plaies commencent à se refermer suite à la mobilisation de la population de Laâziv ». Sa sœur, Sadia, a déclaré que son frère est mort en combattant et qu'il restera à vie dans nos cœurs, avant d'éclater en sanglots. À l'heure où nous mettons sous presse, les assassins présumés du jeune Laceuk Ali, ont été entendus par le juge d'instruction près le tribunal de Tizi-Ouzou. Une déclaration de soutien à la famille Laceuk et de dénonciation dudit crime ignoble a été lue à la fin de la marche et des notables y ont pris la parole. Vers 13h, la foule s'est dispersée dans le calme.

T. O.

AFFECTIONS OCULAIRES

Plus de 60.000 non-voyants recensés en Algérie

PAR RACIM NIDAL

Environ 62.000 aveugles sont recensés en Algérie, c'est ce qu'a indiqué mardi dernier à Alger le Pr Amar Ailem, affirmant que la première cause de la cécité dans notre pays était la cataracte. « Le nombre de non-voyants en Algérie est de 62.000 et la plus part des cécités sont causées par la cataracte qui est une maladie curable et réversible », a précisé le Pr Ailem, lors d'une conférence-débat La cataracte touche généralement les personnes âgées de plus de 60 ans et se caractérise par une opacité du cristallin, due au processus de vieillesse naturel. Abordant les autres causes de cécité il a rappelé que le glaucome venait en deuxième position, ajoutant que cette maladie affectait 2 à 4 % de la population, à partir de 40 ans. Il a noté, à ce propos, que le nombre de glaucomeux en Algérie était de 500.000 à

600.000 et que ce chiffre allait être revu à la hausse si les citoyens n'étaient pas sensibilisés à cette affection oculaire. Le spécialiste a relevé que la baisse de vue survenait après la destruction de plus de 50 % des fibres optiques qui n'étaient plus récupérables. Afin de préserver son capital optique, le même intervenant a préconisé de se présenter en consultation ophthalmique au minimum une fois par an, dès 45 ans. Certains cas de non-voyance ne sont pas totalement irréversibles, selon le spécialiste, qui a fait savoir que la transplantation de cornée et d'autres tissus oculaires pouvait être envisagée avec succès. Pour se faire, le spécialiste a appelé à la révision du cadre législatif entourant la greffe d'organe pour plus de souplesse et de facilité. S'agissant des maladies ophthalmiques contagieuses et transmissibles, le spécialiste a parlé du trachome, déplorant le fait qu'il ne soit pas encore éliminé

dans certaines régions sud du pays. Cette maladie se transmet par un micro-organisme et les facteurs de risques sont associés à la promiscuité, au manque d'hygiène et à l'absence d'eau dans quelques localités rurales. La mobilisation de quelques équipes d'ophtalmologues et généralistes dans les régions reculées du Sud commence à porter ces fruits, selon le Pr Ailem qui a appelé au maintien de cette politique sanitaire dans ces régions. Il a par ailleurs évoqué le sujet de la répartition des ophtalmologues sur le territoire national et a souhaité voir plus de volontariat de la part de ces spécialistes pour se diriger dans les régions enclavées. « L'Algérie dispose actuellement de 12.000 ophtalmologues et pour atteindre un niveau équilibré dans ce domaine, il faudrait arriver au nombre de 25.000 spécialistes et mettre à leur disposition un plateau technique adéquat. » **R.N.**

TIZI-OUZOU

Quatre terroristes éliminés près de Tizirt

Quatre terroristes ont été mis hors d'état de nuire au village Timliline, commune d'Iflissen, dans la daïra de Tizirt, à cinquante kilomètres au nord est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le coup de filet a eu lieu dans la nuit de mardi dernier à mercredi en début de soirée. Suite à des renseignements parvenus aux services de sécurité concernant la présence dans la région, une embuscade a été tendue près du village sus-cité. Une fois que les forces de l'ANP eurent ouvert le feu sur les

terroristes, ces derniers ont tenté de riposter en tirant des coups de feu en leur direction. Mais les forces de sécurité, après un accrochage de près d'une demi-heure, ont réussi à éliminer les quatre terroristes et à récupérer les quatre Kalachnikovs dont ils se servaient pour sévir.

Les cadavres des terroristes ont été acheminés vers la morgue du Centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou où ils étaient en cours d'identification hier.

L. B.

PARTICIPATION DES ENTREPRISES BELGES AU SALON BATIMATEC

Présence accrue en dépit d'un retard de déchargement douanier

Pas moins de 13 entreprises belges ont pris part au salon Batimatec 2013 dont les spécialités et les activités portent principalement sur la climatisation adiabatique, la construction des chalets et maisons préfabriquées en ossature bois...

PAR AMAR AOUIMER

La présence des entreprises belges à la 16^e édition du salon du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, Batimatec, a été importante au vu de la détermination des entrepreneurs et industriels belges d'investir le marché algérien. Cependant, un problème inhérent au déchargement et à l'acheminement des conteneurs de certaines entreprises (bloqués au niveau du port d'Alger en raison d'un retard de dédouanement) comportant des marchandises à exposer au salon a lésé les participants à cet événement. C'est ce que nous a expliqué, hier, le premier attaché de l'agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers, Roland Van Driesshe, précisant que « la plupart des entreprises présentes à

cette manifestation économique et commerciale sont à la recherche de partenaires locaux, mais également de représentants pour la promotion de leurs produits de construction et du bâtiment ». Ce responsable ajoute que d'autres entreprises sont intéressées par la commercialisation de leurs gammes de produits, alors que plusieurs sociétés sont également venues à ce salon pour augmenter leur intervention en Algérie tout en prospectant le marché local jugé porteur par bon nombre d'entreprises belges. « Nous avons reçu des demandes et des commandes de la part des partenaires et clients algériens après avoir recueilli des informations. Nous avons conclu plus de 60 contrats et sollicitations de ventes de clients algériens. Ainsi, nous ferons le bilan demain sur la base de questionnaires remis à chaque participant au



salon » a-t-il indiqué. Pas moins de 13 entreprises belges ont pris part au salon Batimatec 2013 dont les spécialités et les activités portent principalement sur la climatisation adiabatique, la construction des chalets et maisons préfabriquées en ossature

bois, l'industrie de la céramique lourde, les constructions métalliques, les systèmes constructifs "green" pour le bâtiment et les travaux publics, ainsi que l'industrie et les matériaux de construction...
A. A.

SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

Préserver le secteur de l'énergie et la Sonatrach

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a insisté sur la nécessité de préserver le secteur de l'énergie et l'entreprise Sonatrach "en raison de leur rôle important pour le développement économique et social du pays". Dans une réponse à une question d'un journaliste, Yousfi a affirmé que la corruption "ne touche pas tous les travailleurs et les

cadres du secteur de l'énergie et des mines qui compte des travailleurs et des responsables intègres". Ce phénomène "sera combattu avec fermeté et le contrôle des entreprises sera renforcé", a assuré le ministre lors de sa visite d'inspection dans la wilaya. Le ministre a également souligné, dans ce même contexte, que "les personnes qui ont fauté seront sanctionnées" mais, a-t-il dit, "il ne faut pas toucher à la Sonatrach qui doit être préservée dans l'intérêt du pays". Evoquant la question de la

lutte contre la contrebande de carburants, Yousfi a appelé à la "mobilisation de tous, y compris celle des citoyens" qui doivent, "dénoncer les contrebandiers", pour protéger l'intérêt du pays. Il a ajouté qu'une réflexion était "engagée au niveau du gouvernement pour renforcer la répression" contre ces agissements qui portent préjudice au pays. Le ministre a inspecté, au cours de sa visite de travail à Oum El-Bouaghi, les projets de renforcement de l'alimentation électrique en cours dans les

communes du chef-lieu de wilaya, de Aïn Beida, de Aïn Zitoun et de F'kirina. Selon les explications fournies au sujet du programme d'urgence adopté à cet effet, les projets retenus seront réceptionnés "dans les plus proches délais" dans cette wilaya qui, a-t-on indiqué, "n'a pas connu de grandes coupures d'électricité durant l'été 2012 comparativement à d'autres wilayas". Yousfi a également inspecté le projet d'extension de la centrale électrique de F'kirina, préconisant, l'accélération des travaux d'installation des équipements pour augmenter l'énergie électrique fournie à la wilaya et à sa région. Le ministre devait présider, au terme de sa visite, une séance de travail au siège de la wilaya.
R. E.

100 MILLIARDS DA POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI À 2030

Le tiers de la consommation énergétique du pays

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a fait état de la décision de l'État de mobiliser 100 milliards de dinars pour le renforcement des énergies renouvelables, d'ici à 2030 en Algérie.

En dépit de leurs "coûts élevés", l'État, a ajouté le ministre, a tracé un grand programme pour ces énergies appelées à couvrir, à l'horizon 2030, "le tiers de la consommation énergétique du pays".

Au cours de l'année 2013, "entre 300 et 500 mégawatts d'électricité solaire seront fournis", a ajouté M. Yousfi, précisant que dans une première phase expérimentale, chaque wilaya des Hauts plateaux bénéficiera de deux centrales d'une capacité de 20 mégawatts chacune. Le ministre a exhorté les wilayas concernées à dégager

les terrains pour ces projets devant être réceptionnés en mars prochain et entrer en phase opérationnels "avant l'été 2014". Il a également indiqué que d'autres centrales seront ultérieurement réalisées après la réalisation de l'usine de Rouiba de fabrication de panneaux solaires. Des efforts colossaux ont été déployés par l'État durant les années 2012 et 2013 pour renforcer l'énergie électrique à l'échelle nationale avec la mise en service de plus de 6.000 transformateurs et la fourniture de 2.500 mégawatts supplémentaires durant l'année en cours, a par ailleurs rappelé M. Yousfi. L'État a mobilisé "tous les moyens pour qu'il n'y ait pas de coupures électriques durant l'été 2013 et si cela devait arriver, ce ne sera pas avec la

même acuité que lors de l'été dernier", a assuré le ministre, affirmant que ce problème sera "entièrement résorbé dans les quatre ou cinq prochaines années".

La séance de travail a été marquée par la présentation du programme de Sonatrach portant sur l'exploration des hydrocarbures dans le nord du pays. "Des indices ont été détectés dans le sud-constantinois, incluant Oum El Bouaghi où une opération de forage sera prochainement lancée dans la commune de Bellala", a signalé le ministre de l'Énergie et des Mines. Il a également affirmé, dans ce même contexte, que l'exploration offshore débutera l'année prochaine en Algérie qui, a-t-il noté, possède de grandes potentialités en la matière.
R. E.

RAPPORT PRODUCTION INDUSTRIELLE-PRIX Poursuite de la hausse en 2012, selon l'ONS

Les prix à la production industrielle ont poursuivi leur tendance haussière en 2012 avec une progression de 2,6% pour le secteur public et 2,9% pour le privé, a-t-on appris auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Par rapport à l'année 2011, les prix des industries manufacturières hors hydrocarbures ont connu une évolution de 1,1% dans le secteur public, alors que la hausse est plus prononcée (2,9%) pour le secteur privé, précisent les chiffres de l'office obtenus par l'APS.

La hausse des prix à la production (sortie usine hors transports) du secteur public est due essentiellement à une augmentation des coûts de production de près de 36,6% du secteur des mines et carrières. D'autres secteurs ont également participé à cette variation des prix à la production industrielle : il s'agit notamment des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME, 2,3%), détaille l'Office.

Par ailleurs, l'organisme relève que tous les autres produits ont également enregistré des hausses mais de moindre ampleur. Il y a lieu de citer les secteurs des bois et lièges (1,7%), des industries agroalimentaires (0,7%), des cuirs et chaussures (0,4%) et l'énergie (0,3%) et enfin les textiles (0,2%).
R. E.

COOPÉRATION ALGÉRO ALLEMANDE

Signature d'un P-V de la session de la Commission économique mixte

Algérie et l'Allemagne ont signé à Berlin le procès verbal de la 3^e session de la Commission économique mixte bilatérale, en présence du ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement Cherif Rahmani, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, laquelle a pris part du côté allemand la secrétaire d'État auprès du ministère de l'Économie et de la Technologie, Anne Ruth Herkes, les deux parties ont convenu de promouvoir la

coopération pour améliorer le climat des affaires entre les deux pays et de lancer des programmes de formation dans l'industrie pour les jeunes algériens selon le système allemand dit "Dual".

De plus, les deux pays ont convenu de tenir à Alger un forum sur l'innovation technologique, ajoute-t-on de même source. Rahmani s'est dit favorable à l'idée de créer "un mécanisme "invest in Algeria" par la partie allemande à l'effet de mobiliser les entrepreneurs allemands pour le développement de l'industrie en

Algérie". Il a également pris part à un forum de partenariat économique bilatéral avec la participation de 100 opérateurs économiques et hommes d'affaires des deux pays qui se sont penchés sur les possibilités de réalisation de projets de partenariat. Selon le communiqué, le ministre s'est entretenu en marge de la réunion avec Philip Roesler ministre de l'Économie et de la Technologie sur les moyens de mettre en place "de partenariats industriels mutuellement bénéfiques".
R. E.

TIARET, DÉPISTAGE DU DIABÈTE

La clinomobile prend ses quartiers

La clinomobile pour le dépistage du diabète s'est installée dans la wilaya de Tiaret pour une dizaine de jours, a indiqué, mardi, la directrice adjointe chargée de la prévention des maladies non transmissibles au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamilia Nadir. La wilaya de Tiaret est la sixième étape de la clinomobile organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en partenariat avec les laboratoires danois Novo Nordisk après Alger, Blida, et Oran en 2012 et Adrar en 2013 (28 mars - 7 avril), a précisé Mme Nadir à l'APS.

La clinomobile pour le dépistage du diabète sera de passage dans la wilaya de Jijel du 2 au 12 juin prochain et dans les wilayas d'El-Bayadh et Djelfa avant la fin de l'année.

Le dépistage du diabète qui prend entre 8 et 15 jours est assuré par des spécialistes en médecine interne, des cardiologues, des ophtalmologues, des généralistes et du personnel paramédical.

Cette opération entre dans le cadre du projet de partenariat entre le ministère de la Santé et les laboratoires Novo Nordisk, du plan national de lutte contre le diabète et de la stratégie de prévention du diabète mise en place par l'Etat.

Mme Nadir a salué cette approche de proximité qui a permis de soulager les grands centres hospitalo-universitaires.

Qualifiant ce partenariat, lancé en novembre 2010, de "fructueux et exemplaire", elle a appelé les autres laboratoires étrangers présents en Algérie à renforcer le partenariat entre les secteurs public et privé.

AÏN DEFLA, POLICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

137 infractions relevées au mois d'avril 2013

Au moins 137 infractions relatives à l'environnement ont été relevées par la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement dans la wilaya de Aïn-Defla durant le mois d'avril dernier, a-t-on indiqué à la sûreté de wilaya.

Ces infractions ont trait à la construction sans permis de construire (72 cas), au jet de déchets dans des endroits inappropriés (5 cas), à la gêne du mouvement des piétons par l'occupation illégale des trottoirs (27 cas) et à l'interruption des travaux (33 cas), a précisé la même source.

8 cas de démolition, 31 études de plaintes de citoyen, 61 rapports envoyés à la justice et 72 rapports envoyés aux présidents des APC et chefs de daïra sont également signalés par la même source pour la même période.

67 sorties sur terrain ont, par ailleurs, été effectuées par la police de l'urbanisme et de l'environnement aidée dans son travail par des commissions d'urbanisme, d'hygiène et de santé des APC et des daïras de la wilaya.

Les infractions recensées ont été envoyées aux instances judiciaires et administratives compétentes afin qu'elles prennent les mesures qui s'imposent à l'encontre des contrevenants.

APS

BLIDA, PLAN DE CIRCULATION DE LA VILLE

Mise en application imminente

La première étape d'application du plan de circulation de Blida englobera, aussi, la matérialisation de tous les parkings de véhicules, une opération dont l'entame est prévue dès le parachèvement des travaux en cours.

PAR BOUZIANE MEHDI

La mise en application du plan de circulation de la ville de Blida est "imminente", selon un élu de l'Assemblée populaire de cette commune. "La mise en œuvre de ce plan, dont l'adoption est intervenue dernièrement, permettra dans un premier temps de réduire, même de façon relative, l'intense trafic caractérisant la ville de Blida", a indiqué, à l'APS, le vice-président de l'APC, Hassan El Bey. Selon cet élu, l'étude relative à ce plan portant sur l'organisation de la circulation au chef-lieu de la wilaya a duré "près de trois années. Elle (étude) a englobé tous les axes routiers de la commune et tous leurs points noirs", a-t-il souligné, signalant que cette mise en application "concernera d'abord les solutions préconisées sur le court terme", rapporte l'APS. Parmi ces solutions, applicables à court terme, le président de la commission de transport et de la circulation, Bekalem Mohamed, a cité l'installation de feux rouges au niveau de 10 carrefours, par où passent 3.000 véhicules/heure aux heures de pointe. Une dotation de près de 95 millions DA est affectée à cette opération, selon la même source. "L'étude a préconisé l'installation de signaux lumineux au niveau de 32 carrefours, dont les équipements sont hors service depuis une vingtaine d'années, mais nous avons sélectionné une dizaine de carrefours seulement pour cette première étape", a relevé M. Bekalem. Cette première étape d'application du plan de circu-



lation de Blida englobera, aussi, la "matérialisation de tous les parkings de véhicules", une opération dont l'entame est prévue dès le parachèvement des travaux en cours au niveau des grandes artères de Blida, à l'instar des boulevards Amara-Youcef, Larbi Tebessi et Takarli, parallèlement à la pose de panneaux signalétiques. A moyen terme, ce plan prévoit l'aménagement d'évitements, qui permettront aux automobilistes d'éviter le centre-ville, notamment au niveau des boulevards Larbi-Tebessi, du 11-Décembre et Mohamed-Boudiaf, où la circulation se fera dans les deux sens, suivant les solutions préconisées par ses concepteurs (du plan) qui ont, également, abordé le problème des parkings anarchiques, actuellement au nombre de 35 dans la commune de Blida. Il est signalé, à ce titre, une opération en cours pour l'octroi "d'autorisations temporaires aux jeunes exerçant au niveau de ces espaces, au nombre de 44".

A ce jour, 32 parmi eux se sont vus

accordés des autorisations d'exercice en tant que gardiens de parkings pour une "durée de 3 mois", dans l'attente des résultats de l'enquête administrative exigée par les services de la commune pour leur accorder "une autorisation définitive". Selon M. Bekalem, la commune entend réaliser, à moyen terme, 6 parkings d'une capacité unitaire de 500 à 700 places, à travers différents sites de Blida, dont la cité Aboudi et la gare routière. Le premier de ces parkings est déjà en chantier à Bab Dzaïr et sera "très prochainement réceptionné", est-il assuré. S'agissant des solutions prévues pour le long terme, le plan de circulation de Blida a préconisé la réalisation de 5 trémies au niveau des boulevards principaux du chef-lieu, dont les chantiers devront démarrer l'année prochaine, selon la même source. Le parc roulant a carrément quadruplé en une dizaine d'années à Blida, passant actuellement à près de 40.000 véhicules.

B. M.

RÉSEAU ROUTIER URBAIN

Lancement d'une quinzaine d'opérations d'aménagement



Une quinzaine d'opérations d'aménagement et de revêtement d'axes routiers de la ville de Blida seront lancées jeudi, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces

aménagements concernent plusieurs artères et boulevards principaux de la ville de Blida, dont ceux de la cité Douirette et la route menant à la mosquée Ben Djelloul en allant

vers le lycée Omar Ben El-Khattab, en plein cœur de Blida, très dégradés, actuellement, suite à l'installation de caméras de surveillance, a-t-on indiqué lors de la réunion, mardi de la commission d'évaluation de l'opération de réhabilitation des services publics. Des travaux similaires sont, aussi, prévus au profit des boulevards Larbi-Tebessi, Colonel-Lotfi, la cité El-Kods et Larbi-Abderezak. Le secrétaire général de la wilaya a insisté, à l'occasion, sur l'impératif de coordination de ces opérations de manière à éviter les encombrements pouvant découler de ces travaux, "d'autant plus que ces axes sont le théâtre d'un trafic des plus intenses", a-t-il souligné. Selon le chef de daïra de Blida, ces travaux de réaménagement et de réhabilitation profiteront, également à plusieurs axes routiers et espaces publics de Blida.

"Une opération de renouvellement des réseaux d'électrification a précédé ces actions de réaménagement, prévues au lancement aujourd'hui pour certaines et en début de semaine, au plus tard, pour d'autres", a assuré M. Belmehel.

APS

ANNABA, MAISON DE LA CULTURE MOHAMED-BOUDIAF

Portes ouvertes sur le futur pôle urbain intégré de Draâ Errich

La conception, mûrement et suffisamment réfléchi, du pôle urbain intégré de Draâ Errich abritera, dans une première phase, 26.000 foyers et toute une série d'équipements

PAR BOUZIANE MEHDI

Des portes ouvertes sur le futur pôle urbain intégré de Draâ Errich, situé dans la commune de Oued Aneb (Annaba), se tiennent depuis lundi à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf de Annaba. Cette manifestation de deux jours, organisée par la wilaya de Annaba, met en exergue l'importance de ce nouveau pôle urbain intégré qui constitue, selon ses initiateurs, "une alternative incontournable pour une relance effective du développement territorial, apte à générer croissance économique et emplois". La conception, mûrement et suffisamment réfléchi, de ce pôle qui abritera, dans une première phase, 26.000 foyers et toute une série d'équipements, représente "une option majeure" d'où, a-t-on considéré, la nécessité d'avoir le maximum de points de vue sur ce projet, de recueillir des critiques et des propositions, le tout dans le cadre "d'une démarche de façonnage du vivre ensemble" et de "l'apprentissage collectif". Ces Journées portes ouvertes, consacrées au futur pôle de Draâ Errich, dont les travaux d'aménagement du site avaient été officiellement lancés par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, réunissent diffé-



rents opérateurs et acteurs de l'aménagement urbain tels l'Urban (Centre d'études et de réalisations en urbanisme de Annaba), l'OPGI (Office de promotion et de gestion immobilière) et l'AADL (Agence nationale d'amélioration et de développement du logement) qui exposent leurs programmes d'habitat et d'équipements rapporte l'APS. Des communications, animées par des cadres de l'Urban, des consultants et des promoteurs ont permis aux visiteurs de s'imprégner de ce mégaprojet structurant et des perspectives d'urbanisation du Grand Annaba. En plus d'offrir une réponse aux besoins en assiet-

tes foncières urbanisables, ce pôle urbain intégré "ne porte pas atteinte aux terres agricoles du fait qu'il se situe sur un terrain constitué de maquis", a-t-on affirmé. Le projet de pôle intégré de Draâ Errich, relié à d'importantes dessertes (RN 44 et chemin de fer), prévoit également près de 4.000 autres logements promotionnels individuels et collectifs. Un EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial) a été mis en place pour suivre la réalisation de ce projet afin d'éviter les erreurs qui avaient entaché la réalisation de nouvelles villes "sans âme", B. M.

RELIZANE, LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Achèvement des travaux de protection de la ville

Les travaux de protection de la ville de Relizane contre les inondations, qui constituent une véritable menace pour la population à chaque saison hivernale, ont été achevés, a-t-on appris auprès de la direction des ressources en eau.

Le projet exécuté en trois phases concerne l'embouchure de oued Mina qui traverse la partie sud-ouest de la ville,

oued Safa au sud-est et des agglomérations nées de l'extension urbaine du chef-lieu de wilaya.

Les travaux de protection de la ville de Relizane ont porté sur la correction de oued Mina sur sept kilomètres, l'aménagement de la conduite et la réalisation de digues et des murs de protection contre les inondations.

Le projet a également porté sur des corrections apportées aux cours d'eau de oued Safa sur 14 km, la réalisation d'un mur de protection en béton armé et le traitement des cours d'eau qui se croisent au niveau de oued Chellif qui traverse le nord de la wilaya, selon les responsables du secteur.

APS

M'SILA, MOUVEMENT ASSOCIATIF

Quatorze millions DA de subventions



Une aide de 14 millions de dinars a été allouée, au titre de l'exercice 2013, au mouvement associatif activant dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya. La priorité dans la distribution de cette enveloppe financière sera accordée aux associations "réellement actives et qui participent régulièrement à la promotion de la société", a précisé la même source. Ces subventions sont destinées à encourager et à assister les associations, selon la même source qui a mis l'accent sur la gestion rigoureuse de ces fonds dont l'attribution sera soumise à des critères précis. Le budget consacré ces dernières années dans cette wilaya au soutien du mouvement associatif, a connu une augmentation "notable", passant de 300.000 DA en 2008 à 14 millions de dinars actuellement, a-t-on encore souligné à la wilaya.

APS

CONSTANTINE, COMMERCE

Création de cinq marchés de proximité à El-Khroub

Cinq nouveaux marchés de proximité sont en cours d'aménagement dans la commune d'El Khroub, a indiqué jeudi le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelhamid Aberkane. Le même élu a précisé que ces aires commerciales, créées dans des quartiers et des agglomérations à forte densité démographique, offriront une quarantaine de stands à autant de jeunes commerçants ce qui permettra, selon M. Aberkane, de contribuer à réduire un tant soit peu le chômage dans la commune d'El Khroub. Le président de l'APC a ajouté que ces surfaces à usage commercial, aménagées dans les cités des 900 Logements, des 1.600 Logements, des 1.200 Logements, au quartier El-Manar et à la nouvelle ville Massinissa, viendront s'ajouter au marché de proximité "en phase d'achèvement" à la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Une fois opérationnels, ces projets "contribueront dans une large mesure à résorber les marchés illicites, dispersés çà et là à travers le chef-lieu de commune et ses différentes localités", a indiqué, à l'APS, M. Aberkane. Sur un autre plan, le même élu a fait état de "l'organisation de plus d'une centaine de parkings et autres aires de stationnement dans la ville d'El-Khroub et ses principales agglomérations, offrant près de 200 emplois". Cette opération, actuellement au "stade du recensement", permettra d'organiser le stationnement des véhicules et de mettre fin à "l'anarchie née du squat de lieux publics".

AÏN TEMOUCHENT, PROTECTION CIVILE

Recrutement sur concours de 140 agents saisonniers

Cent quarante (140) agents saisonniers seront recrutés sur concours par la Protection civile de la wilaya de Aïn Témouchent en prévision de la saison estivale 2013, a annoncé samedi le directeur local de cet organisme.

Les procédures du concours sont finalisées avec l'étude des dossiers des personnes intéressées qui seront convoquées dans les tous prochains jours pour subir les épreuves inscrites à ce concours. Ces agents suivront, dès leur recrutement, un stage de formation, a indiqué Kamel Bengouitène. Les personnels saisonniers s'ajouteront aux 80 agents professionnels de la Protection civile et douze douze plongeurs mobilisés pour cette circonstance par le secteur et qui seront dispatchés à travers les 20 centres implantés au niveau des 20 plages autorisées à la baignade de la wilaya de Aïn Témouchent, a-t-on ajouté. Avec ce dispositif humain, qui sera renforcé par des équipements adéquats, la direction de la Protection civile compte faire face à tous les risques liés à la saison estivale, a-t-il souligné, rappelant qu'en 2012, sept millions d'estivants ont visité la côte témouchentaise et les éléments de la Protection civile ont sauvé d'une mort certaine 6.313 personnes déplorant malheureusement 6 décès par noyade. Dans ce même ordre d'idées, la direction de la Protection civile accorde un intérêt particulier à la formation des volontaires aux premiers secours et à la prévention contre les dangers liés au gaz domestique. Elle a formé 195 personnes (hommes et femmes) en 2010 et 236 en 2012. En 2011, 431 secouristes ont été formés. Sur le plan infrastructurel, une nouvelle unité secondaire à El-Amria a été inaugurée en février, qui sera d'un grand apport pour la prochaine saison estivale devant sa proximité à la côte. Une nouvelle unité secondaire est en cours de réalisation à Oulhaça avec un taux d'avancement de 80 %. Une autre sera lancée prochainement en réalisation à Aïn Kihal, aux côtés de quatre unités secondaires et six postes avancés qui seront érigés à travers la wilaya, pour l'amélioration des conditions d'intervention des éléments de la Protection civile dans différentes localités de la wilaya. Sur le plan social, la direction générale de la protection civile a programmé la construction d'un centre familial de loisirs et de vacances sur une superficie de 1.200 m3 au niveau de la plage Madrid.

Des centres similaires seront réalisés à l'est et au centre du pays pour accueillir les familles des travailleurs de la protection civile, a-t-on indiqué.

APS

TURQUIE

Début du retrait du PKK vers le nord de l'Irak

Le retrait des éléments armés du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit), de Turquie vers le nord de l'Irak, a commencé, a affirmé mercredi le dirigeant du principal parti pro-kurde de Turquie. "Nous savons que le mouvement (de repli) des combattants a commencé", a déclaré, à l'AFP, Selahattin Demirtas, coprésident du Parti pour la paix et la démocratie (BDP). M. Demirtas a, cependant, souligné que "les combattants doivent sans doute profiter de la nuit pour se replier" vers les camps du Kurdistan irakien. L'aile militaire du mouvement armé, le HPG, a confirmé, mardi, que son retrait vers ses bases arrières commencerait mercredi, comme annoncé dans le cadre d'un processus de paix en cours avec Ankara. Le nombre des éléments armés kurdes présents en Turquie est estimé à 2.000, auxquels s'ajoutent 2.500 insurgés dans les bases arrières du mouvement sur le sol irakien.

Le PKK avait annoncé, le 25 avril dernier depuis le Kurdistan irakien, que ses forces quitteraient la Turquie à partir du 8 mai, dans le cadre de négociations de paix en cours depuis la fin de l'année dernière entre le chef emprisonné des rebelles, Abdullah Ocalan, et les autorités turques.

YÉMEN

Trois colonels tués par des membres présumés d'Al-Qaïda



Trois pilotes de l'armée yéménite, avec rang de colonel, ont été tués mercredi dans le sud du pays par des membres présumés du réseau terroriste d'Al-Qaïda, a indiqué un responsable militaire. Les trois militaires ont été tués dans une embuscade dans la province de Lahj, alors qu'ils regagnaient la base aérienne d'Al-Anad, la plus grande du pays, a précisé ce responsable. "Il semble qu'Al-Qaïda est responsable de l'attaque", a-t-il ajouté. Le réseau d'Al-Qaïda a été délogé de la plus grande partie du sud du Yémen par une vaste offensive de l'armée menée il y a un an, mais il continue de mener des attaques meurtrières contre les forces de sécurité.

APS

TUNISIE, LE TERRORISME FAIT SON APPARITION

Des groupes armés jihadistes recherchés

Les autorités tunisiennes ont reconnu, mardi, être confrontées à la frontière algérienne à deux groupes armés liés à Al-Qaïda et se sont dites déterminées à les neutraliser.

"Il s'agit de deux groupes, l'un au Kef, d'une quinzaine de personnes, l'autre au mont Chaâmbi d'une vingtaine de personnes. Il y a une connexion entre les deux groupes et celui du (mont) Chaâmbi est lié à la Phalange Okba Ibnou Nafaâ qui est liée à Al-Qaïda", a déclaré le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Aroui, lors d'une conférence de presse. Si la Tunisie est confrontée depuis la révolution de 2011 à l'essor de groupuscules jihadistes, le gouvernement, dirigé par les islamistes d'Ennahda, s'était efforcé d'y voir des incidents isolés, tels l'attaque de manifestants contre l'ambassade américaine en septembre 2012 et l'assassinat de l'opposant anti-islamiste Chokri Belaïd en février. Les forces tunisiennes ont retrouvé sur le mont Chaâmbi un campement, des vivres, des téléphones portables et des documents sur la fabrication d'engins explosifs artisanaux. Aucun affrontement direct n'a eu lieu entre l'armée et ces jihadistes, mais en une semaine, seize militaires et gendarmes ont été blessés, dont cinq ont perdu leurs jambes dans des explosions d'engins à base d'engrais éparpillés dans la zone. L'armée tente de déminer la région à l'aide de tirs de mortiers.

Coopération avec l'Algérie

M. Aroui a confirmé que les combattants de Chaâmbi étaient pour certains originaires "de pays voisins", notamment d'Algérie. "Ils ont voulu faire de Chaâmbi une base, on l'a démantelée, ils n'ont plus de refuge", a assuré, de son côté, un porte-parole des forces armées,



le colonel Mokhtar Ben Nasr, ajoutant que la Tunisie et l'Algérie coopéraient sur ce dossier, leur longue frontière poreuse étant un haut-lieu pour la contrebande. Par ailleurs, l'armée a lancé, mardi, une "vaste opération de ratissage" pour débusquer le second groupe dans le nord-ouest de la Tunisie, dans les montagnes du Kef et de Jendouba.

"Il est possible que (les jihadistes) y aient trouvé refuge", a indiqué M. Ben Nasr. Le chef de l'Etat, Moncef Marzouki est allé rencontrer mardi les troupes engagées à Chaâmbi. "Nous vivons actuellement une crise qui nécessite un effort national", a déclaré à la presse son porte-parole, Adnène Manser. "Il faut avoir confiance en notre armée et lui prêter main forte dans sa lutte contre ce fléau", a-t-il dit, alors que l'opposition a multi-

plié ses critiques devant l'incapacité des autorités à neutraliser les jihadistes.

Fin décembre, le ministère de l'Intérieur avait annoncé l'arrestation de 16 personnes appartenant à la Phalange Okba Ibnou Nafaâ présentée comme une cellule d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) dans la région de Kasserine où se trouve Chaâmbi.

Mais les autorités n'avaient jusqu'à présent pas établi de lien entre cette cellule et le "groupe terroriste" basé sur cette montagne depuis une attaque contre la Garde nationale ayant fait un mort début décembre. Les médias relevaient pour leur part mardi que la Tunisie, au même titre que l'Algérie ou le Mali, était désormais entrée dans une lutte de longue haleine contre le terrorisme.

R. I./Agence

GOLAN

Quatre observateurs philippins de l'Onu retenus prisonniers

Un groupe armé retient prisonniers quatre observateurs philippins de l'Onu sur le plateau du Golan, théâtre ces derniers mois de nombreux incidents dus au conflit en Syrie, a indiqué, mardi, une porte-parole de l'Onu.

Les quatre hommes, membres de la FNUOD (Force de l'observation du désengagement sur le Golan), ont été capturés alors qu'ils patrouillaient dans la zone-tampon entre Israël et la Syrie, près de la localité de Al-Jamlah, a précisé la porte-parole, Joséphine Guerrero.

"Un groupe armé inconnu" a enlevé les quatre observateurs, a-t-elle déclaré à l'AFP. "Des efforts sont en cours pour les libérer".

Sur leur page Facebook, les rebelles de la "brigade des martyrs de Yarmouk", affirment avoir pris ces quatre casques bleus au moment où des violents combats se déroulent dans la région.

"La direction de la brigade des martyrs de Yarmouk annonce une opération pour protéger les forces de l'Onu à Wadi Yarmouk, un secteur situé entre la Syrie et les hauteurs du Golan occupé", par Israël, indique le groupe.

La page montre la photo des quatre hommes portant des gilets pare-balles bleus, dont trois avec l'inscription "UN" et "Philippines".

Le communiqué précise que les bombardements par les troupes du régime et les combats dans la région "menaçaient sérieusement la sécurité des observateurs ce qui a poussé les combattants à intervenir pour les exfiltrer".

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a confirmé les violents combats dans la région. Les rebelles se sont emparés de trois positions militaires et ont perdu 18 hommes dans les combats qui se déroulent dans la province dans le

sud de la Syrie.

En mars dernier, ce même groupe rebelle syrien avait revendiqué la capture dans cette même zone de 21 observateurs philippins, qui avaient été retenus du 6 au 9 mars. Les ravisseurs avaient initialement exigé un retrait de l'armée syrienne de la région, puis avaient demandé l'arrêt des bombardements de l'armée pour permettre la libération des Casques bleus.

En novembre 2012, quatre soldats autrichiens de la FNUOD avaient été blessés par des tirs alors qu'ils se rendaient en convoi à l'aéroport de Damas pour prendre l'avion.

La FNUOD, dont les membres sont équipés seulement d'armes de poing défensives, est chargée depuis 1974 de faire respecter un cessez-le-feu sur le plateau du Golan, région du sud-ouest de la Syrie occupée en grande partie par Israël.

R. I./Agence

14^E FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN EN ALGÉRIE

Musiques souveraines et unificatrices

Comme chaque année, au mois de mai, la délégation de l'Union européenne nous donne rendez-vous pour un moment agréable à partager avec des artistes venus de différents horizons. Pour cette 14^e édition du Festival culturel européen en Algérie, qui se tiendra du 10 au 30 mai prochain, la délégation conjointement avec les services culturels des Etats membres de l'UE en Algérie nous promet, comme il est de tradition maintenant, un programme riche et diversifié.

Page 12



Sous le Haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République,
تحت الرعاية السامية للسيد رئيس الجمهورية
Organisé par la Délégation de l'Union européenne

المهرجان الثقافي الرابع عشر للإتحاد الأوروبي

Du 10 au 30 mai 2013
Alger : Auditorium de la Radio Algérienne / Salle Ibn Khaldoun,
Oran et Annaba

Avec le concours des Services culturels des Etats membres de l'UE, la Radio algérienne et l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger
Programme détaillé sur le site: <http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/> et les sites des pays membres de l'UE en Algérie

40^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU POLISARIO
ET DU DÉCLENCHEMENT DE SA LUTTE ARMÉE

L'exposition universelle Pablo Neruda s'invite dans les camps de réfugiés

L'expo universelle Pablo Neruda s'invitera prochainement dans les camps des réfugiés sahraouis et dans les territoires libérés sahraouis en guise de solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte juste, a indiqué, mardi, l'agence de presse sahraouie.

Page 14

MIDI LIBRE N° 1869 | Jeudi 9 mai 2013

14^e FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN EN ALGÉRIE

Musiques souveraines et unificatrices

Comme chaque année, au mois de mai, la délégation de l'Union européenne nous donne rendez-vous pour un moment agréable à partager avec divers artistes venues de différents horizons. Pour cette 14^e édition du Festival culturel européen en Algérie, qui se tiendra du 10 au 30 mai prochain, la délégation conjointement avec les services culturels des États membres de l'UE en Algérie nous promet, comme il est de tradition maintenant un programme riche et diversifié.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Les organisateurs annoncent d'ores et déjà les couleurs festives de cette manifestation qui sera empreinte de diverses animations culturelles alternant chants, danses, musique et même représentations théâtrales. De nombreux artistes et groupes européens de renommée internationale, représentant les États membres de l'Union européenne, se produiront en Algérie. Au programme de cette année, une foule de concerts. Cette édition se fait avec autant de plaisir et d'enthousiasme que les précédentes. Cette manifestation fait désormais partie intégrante du paysage culturel et artistique algérien. En effet, le festival s'est inscrit dans l'agenda national et est devenu un rendez-vous annuel tant attendu par le public, notamment les mélomanes. Cette année, le programme est aussi riche et varié que celui des dernières années et, comme d'habitude, la musique sera souveraine et dans toutes ses formes : populaire, folklorique, jazz, classique.

Le festival ne se limite pas à la ville d'Alger. Le festival met en effet le cap sur d'autres destinations : Oran et Annaba et proposera une programmation variée entre jazz, musiques traditionnelles, danse et théâtre. Habituellement organisé à la salle Ibn Zeydoun (Riad El-Feth), le festival se tiendra cette année à l'auditorium de la Radio algérienne et à la salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre), en plus de deux spectacles au Conservatoire d'Oran et à l'Institut français de Annaba, ont indiqué les organisateurs lors d'un point de presse auquel ont pris part les attachés culturels des seize pays européens présents cette édition.

Il est à souligner que ce festival est placé, comme d'habitude sous le signe du dialogue, du rapprochement et de l'échange culturel. Il se veut un rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée. Ce rapprochement ne se fait pas uniquement à travers l'aspect économique ou politique, mais aussi par le biais de la culture qui signifie ouverture. La diversité culturelle et l'ouverture sur les autres peuples restent l'objectif de ce festival. Une trentaine de manifestations englobant la musique, le chant, la danse et le théâtre sont au programme de cette 14^e édition du Festival culturel européen. Plusieurs concerts de musique classique sont ainsi inscrits au programme de ce festival. On retiendra pour l'ouverture le 10 mai à



l'auditorium de la Radio algérienne, le concert d'Acid jazz, un genre mêlant jazz classique et influences diverses, du compositeur et musicien italien Nicola Conte Combo qui représentera la Délégation de l'Union Européenne. La musique jazz sera aussi à l'honneur lors des concerts du trompettiste Flavio Boltrio (France), de la pianiste Elli Paspala (Grèce) ainsi que des Néerlandais du "Rembrandt Frerichs Trio" qui se produiront le 15 mai, accompagnés du joueur de mandole algérien Mohamed Rouane pour une soirée de métissage musical. Les musiques folkloriques européennes seront aussi représentées par le groupe "Les Bourgeois d'Arges" de Roumanie ainsi que par le chanteur tchèque Gipsy.cz qui s'inspire du patrimoine musical tzigane. Outre les concerts de musique, une représentation de théâtre sera donnée par le 18 mai par la troupe britannique "English Theatre Company", qui présentera un spectacle de "théâtre éducatif d'expression anglaise".

L'expression corporelle marquera pour sa part la participation de pays comme l'Italie, avec le spectacle de danse *Traviata*, de la chorégraphe Monica Casadei, inspiré de l'opéra du même nom du compositeur Giuseppe Verdi dont on célèbre le bicentenaire de la naissance à travers le monde. D'autres pays comme la Suède et la Belgique proposeront des créations à la croisée de plusieurs genres artistiques comme la musique, le théâtre et l'art vidéo.

Une vingtaine d'artistes des deux rives de la Méditerranée animeront des spectacles diversifiés et attrayants. Enfin, ce festival culturel européen n'aura pas un arrière-goût de déjà vu puisque l'Algérie sera présente avec pour cette 14^e édition avec le groupe de musique gnawie Djimawi Africa qui sera sur scène le 14 mai aux côtés de la polonaise et spécialiste de la musique traditionnelle de son pays, Maria Pomianowska.

K. H.

DOCUMENTAIRE MÉMOIRES DU 8 MAI 1945 DE MARIEM HAMIDET

Des témoignages accablants sur la répression coloniale

Mémoires du 8 mai 1945, un documentaire de Mariem Hamidet, a été projeté avant-hier soir au Centre culturel algérien à Paris devant un public pris à la gorge par les témoignages accablants de personnes ayant vécu les terribles événements qui avaient marqué deux mois durant une partie de l'Est algérien, notamment Sétif, Kherrata et Guelma. Sans s'encombrer de chiffres ou de commentaires, la réalisatrice tend son micro à des acteurs directs de ces événements dont certains avaient participé à la marche pacifique ce jour du 8 Mai 1945 à Sétif pour fêter la victoire alliée sur le nazisme, tout en réclamant l'indépendance nationale. Avec force détails, les témoins racontent comment le jeune Bouzid Saal qui brandissait l'emblème national fut tué à bout portant par la soldatesque coloniale, faisant tourner à l'émeute un défilé voulu initialement celui des scouts musulmans. Contrairement à une idée

reçue, la manifestation ne s'est pas arrêtée à ce jour-là puisque, témoignages à l'appui, Mariem Hamidet braquera sa caméra sur des anciens habitants de villes environnantes de Sétif, comme Amoucha, Aïn El Kebira et Beni Azziz, de Kherrata et même de Malbou, aux limites de Jijel, qui faisaient part de manifestations populaires réprimées dans le sang, des semaines après. Leurs témoignages sont corroborés par le président de la fondation 8-Mai-1945, Bachir Boumaza, originaire de la région, et le journaliste américain Landrum Bolling qui était sur place le jour des massacres, ce dernier décrivant, des hauts des gorges de Kherrata, des villages à feu et à sang, et une population spoliée de fait de ses terres. Pour la réalisatrice, née en France de parents algériens, l'objectif essentiel de son premier documentaire était de « rendre leurs voix à des paysans, dont la majorité sont analphabètes, pour confier un passé on ne peut plus

douloureux ». Elle a affirmé que, concernant ce chapitre de l'histoire récente de l'Algérie, ce n'est pas le travail des historiens qui n'a pas été fait pour éclairer l'opinion publique, mais c'est celui des politiciens qui « plaçaient la France, victorieuse contre les nazis, une France résistante, dans une position où elle devient, tout d'un coup, une France d'oppression, de massacres, d'injustice ». Outre sa diffusion par diverses chaînes de télévision algériennes, *Mémoires du 8 mai 1945*, réalisée en 2007, a obtenu le prix du meilleur documentaire au Panorama d'Alger (2008) et participé dans des Festivals en France et dans le monde. Mariem Hamidet est également réalisatrice de *Et nous devinmes étrangers sur notre terre*, un documentaire sur la colonisation à Tlemcen (2012) et de *Petite histoire de l'Entente*, un documentaire sur l'équipe de foot mythique de Sétif.

APS

COLLOQUE INTERNATIONAL D'AGADIR Présence de Tassadit Yacine et Azzeddine Kinzi

Les anthropologues algériens Tassadit Yacine et Azzeddine Kinzi participent, aux côtés de plusieurs chercheurs étrangers, au Colloque international d'Agadir, sur le thème "Le carnaval dans les sociétés amazighes", prévu les 10 et 11 mai prochain, annoncent les organisateurs. "A propos de la mascarade berbère" est le thème que Tassadit Yacine présentera lors de cette rencontre alors que Azzeddine Kinzi est attendu pour son exposé "Une lecture anthropologique de Amghar Weqruch : vers une anthropologie du masque". Née en 1949 à Metchik (Béjaïa), Tassadit Yacine est spécialiste du monde berbère. Avec Mouloud Mammeri et le soutien du sociologue français Pierre Bourdieu, elle fonde en 1985, à Paris, la revue *Awal* (La parole), des cahiers consacrés aux études berbères. Tassadit Yacine a, par ailleurs, signé une quinzaine d'ouvrages. Azzeddine Kinzi, anthropologue, est maître de conférence et enseignant de tamazight à l'université Mouloud-Maâmeri de Tizi-Ouzou. Le Colloque international d'Agadir, sur "Le carnaval dans les sociétés amazighes" est organisé à l'initiative conjointe de l'organisation marocaine Tamaynut (section d'Inezgane) et le département des études amazighes de la Faculté des lettres d'Agadir.

LITTÉRATURE POUR ENFANTS

Appel au lancement d'une chaîne TV dédiée aux enfants

Les participants au colloque national sur la littérature pour enfants ont appelé, mardi à Relizane, au lancement d'une chaîne de télévision satellitaire dédiée aux enfants. Les recommandations de ce colloque, dont les travaux ont pris fin mardi, ont porté sur "l'algérianisation de cette chaîne tant sur le plan de la forme que du contenu" afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle éducatif et pédagogique conformément aux valeurs de la société et de ses traditions. Les participants ont également appelé à la constitution d'une commission nationale au ministère de la Culture pour procéder à la lecture de tous les travaux destinés aux enfants et leur évaluation aussi bien sur les plans de la réalisation, de la mise en page, des illustrations, du contenu et du niveau de la langue. Une autre recommandation a porté sur la nécessité d'encourager la lecture en milieu enfantin. D'autre part, la seconde journée du colloque a été marquée par la présentation de plusieurs communications dont celle du Dr Radia Bouzid, de l'université de Tizi-Ouzou, dans laquelle elle a souligné la nécessité de rendre agréables et attirants les livres destinés aux enfants afin de les familiariser avec la lecture.

La conférencière a estimé que les personnages des contes et histoires doivent correspondre à l'âge et aux étapes de développement du jeune lecteur. De son côté, le Pr Adnane Rouidi, de l'université de Jijel, a fait une lecture sémiologique des contes destinés aux enfants, soulignant l'importance de l'image et des couleurs dans la formation de la personnalité du lecteur. Ce colloque, organisé par la faculté des lettres et des langues du centre universitaire de Relizane, a vu la participation d'universitaires venus de différentes régions du pays.

APS

RESTAURATION DES SALLES DE CINÉMA, ÉDITION DE LIVRES

Les précisions de Khalida Toumi

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a affirmé mardi à Alger que la restauration des salles de cinéma se fera dans le respect des normes internationales et des techniques de haute définition.



La ministre qui était l'invitée du forum du journal *El Moudjahid* a fait savoir qu'à partir de juin prochain les films étrangers de 35 mm ne seront plus commercialisés en Algérie et que le ministère reprendrait la restauration des salles de cinéma déjà entreprise par les communes comme l'Afrique et la Sierra Maestra. Les travaux de restauration seront conformes aux normes internationales en vigueur en la matière, a soutenu Mme Toumi.

Concernant l'exploitation des salles, la responsable a indiqué qu'une entreprise publique à caractère industriel et commercial a été mise en place à l'effet de reprendre ces salles et d'en confier la gestion à des établissements qui seront créés prochainement.

Elle a insisté sur la nécessité de la formation aux métiers du cinéma mettant l'accent également sur la préservation du patrimoine. A propos de La Casbah, site classé patrimoine mondial par l'Unesco et doté à partir de 2012 d'un plan permanent de protection de La Casbah, la ministre a évoqué les problèmes qui retardent les travaux de restauration notamment la présence des habitants dans ce quartier antique. A une question concernant l'emploi dans le sud, Mme Toumi a répondu que les parcs de l'Ahaggar et du Tassili employaient plusieurs jeunes originaires des régions du sud. Concernant la campagne de dégrèvement la ciblant et orchestrée par des médias étrangers, Mme Toumi a expliqué que cette attaque a été lancée à partir du site *Hibapress* et colportée par un journal égyptien proche d'un courant islamiste connu "pour commenter le contenu de son livre" une femme

debout édité en 1995. Mme Toumi a affirmé qu'elle n'acceptait pas de leçons de ces gens là.

"Au moment de la parution du livre *je combattais le terrorisme et quiconque utilisait la religion à des fins politiques et je continue de le faire*", a-t-elle dit soulignant ne permettre à aucune personne ni journal étrangers de lui demander des comptes. "Celui qui se prend pour un prédicateur ne me connaît pas et ne connaît rien de l'Algérie qui a traversé des moments pénibles", a martelé Mme Toumi faisant allusion à un "prédicateur" égyptien ayant critiqué le contenu de son livre. A ce moment là je faisais face au terrorisme avec des millions d'enfants d'Algérie, a-t-elle insisté. La ministre de la Culture, Khalida Toumi a affirmé également que son département s'employait à soutenir et encourager tous les éléments de la chaîne de fabrication du livre.

Mme Toumi qui était l'invitée du Forum du journal *El Moudjahid* a souligné la nécessité d'un intérêt accru à tous les métiers de l'industrie du livre et aux libraires privés dans la mesure, a-t-elle dit, où le problème du livre en Algérie concerne la distribution et l'insuffisance des points de vente.

Elle a fait part à ce propos de mesures de soutien en faveur des libraires privés y compris l'affectation d'un local parmi les 100 destinés à chaque commune à l'activité de librairie et la formation des libraires. En l'absence de lois régissant le marché du livre le ministère a élaboré un avant projet sur les activités et le marché du livre qui se trouve au niveau du secrétariat général du gouvernement, a fait savoir la première responsable du secteur. Ce texte vise à encourager les investissements privés nationaux dans l'industrie du livre

APS

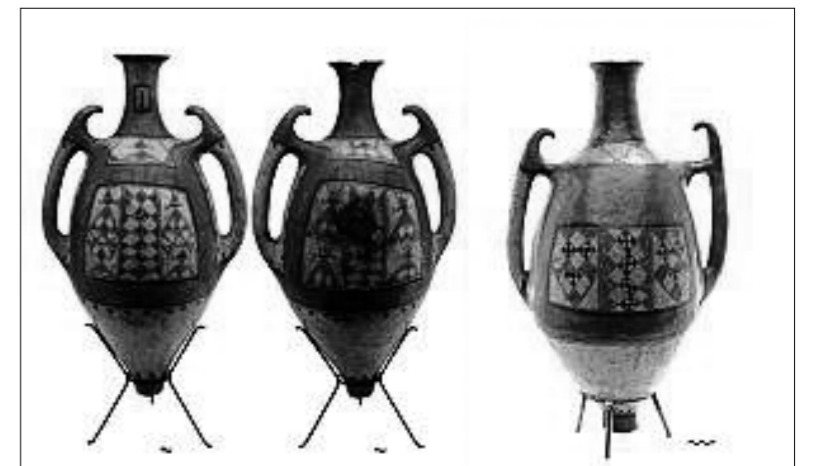
La céramiste Ouiza Bacha décède lundi à l'âge de 69 ans

La céramiste algérienne, Ouiza Bacha, considérée comme un monument de l'art de la poterie, est décédée lundi à l'âge de 69 à Marseille (France) suite à une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Née à Boghni en Grande-Kabylie, cette artiste a puisé son savoir-faire de l'héritage ancestral des Berbères pour façonner au gré de son inspiration des objets de poterie. Attachée à sa Kabylie natale, la région est représentée dans la majorité de ses créations à travers les motifs berbères. Ouiza Bacha, dont le tal-

ent est reconnu de ses pairs, laisse un "héritage singulier de ce qui représente un des pans du riche patrimoine kabyle artisanal que les femmes ont souvent l'exclusif privilège de sauvegarder en assurant encore l'existence".

Ouiza Bacha a formé des générations de peintres et plasticiens à l'image de Karim Sergoua et de Arezki Larbi, devenus depuis des noms reconnus de la sur la scène des arts plastiques. Ouiza Bacha sera inhumée jeudi prochain au cimetière de la cité Malki (Ben Aknoun) à Alger.

APS



40^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU POLISARIO ET DU DÉCLENCHEMENT DE SA LUTTE ARMÉE

L'exposition universelle Pablo Neruda s'invite dans les camps de réfugiés

L'expo universelle Pablo Neruda s'invitera prochainement dans les camps des réfugiés sahraouis et dans les territoires libérés sahraouis en guise de solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte juste, a indiqué, mardi, l'agence de presse sahraouie. Cette manifestation culturelle, qui débutera vendredi prochain et se poursuivra jusqu'au 25 mai, se veut une marque de solidarité avec la lutte juste du peuple sahraoui à travers la participation de nombreux artistes venus de partout à l'occasion du 40^e anniversaire de la création du Front Polisario et le déclenchement de sa lutte armée.

PAR CHAHID EL HAFED
(CAMPS DE RÉFUGIÉS)

L'expo universelle dont les camps de réfugiés constituent la troisième station après Paris et Alger revient sur les idéaux de la liberté, les droits de l'Homme, la démocratie et la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Pablo Neruda, nom de plume de Ricardo Eliecer Neftalí Reyes Basoalto, est un poète, écrivain, diplomate, homme politique et penseur chilien, né le 12 juillet 1904 à Parral (province de Linares, Chili), mort le 23 septembre 1973 à Santiago du Chili. Sa mère, Rosa Basoalto, institutrice, meurt deux mois après sa naissance. Son père, José del Carmen Reyes Morales, se remaria en 1906. Son premier apprentissage est la nature « *Mon enfance, ce sont des souliers mouillés, des troncs cassés / Tombés dans la jungle, décorés par les lianes. C'est la découverte du monde du vent et du feuillage.* »

De 1910 à 1920, il fréquente le lycée pour garçons de Temuco au Chili. A treize ans déjà, il publie ses premiers poèmes et textes en prose. A partir de 1921, il étudie la langue et la littérature française à Santiago et la pédagogie. Il choisit son pseudonyme en hommage au poète tchèque Jan Neruda (1834-1891) et veut devenir professeur de français. Il se fait très rapidement une renommée avec ses publications et des récitals de poésie.

A dix-neuf ans, il publie son premier livre *Crepusculario* (*Crépusculaire*). Suit, un an plus tard, *Veinte poemas de amor y una canción desesperada* (*Vingt Poèmes d'amour et une chanson désespérée*).

En 1927, Neruda entre au service diplomatique. Il devient consul à Rangoon, Colombo, Batavia, Calcutta, Buenos Aires. En décembre 1930, il épouse une Hollandaise : Maryka Hagenaar qu'il renomme Maruca et qui lui donna une fille : Malva Marina Reyes, née le 18 août 1934. En 1932, il rentre au Chili, en 1933, il publie *Residencia en la tierra*, *Résidence sur la Terre*.

La Casa de las Flores, maison de Neruda à Madrid

A partir de 1935, il est consul en Espagne où il entretient des relations amicales avec Federico García Lorca qu'il avait connu à Buenos Aires et qui aura une influence déterminante sur sa vie et son œuvre, mais aussi avec Rafael Alberti et Jorge Guillén. Après le putsch de Franco du 18 juillet et l'assassinat de García Lorca, Neruda se fait l'avocat de la République espagnole. Il est révoqué comme consul et commence *España en el corazón* (*L'Espagne au cœur*), qu'il publie en 1937 et dans lequel il franchit un pas décisif dans sa démarche. Son chant, « *De sombre et solitaire, devient solidaire et agissant* » (Jean-Paul Vidal).



La même année, il fonde le Comité hispano-américain pour le soutien à l'Espagne et l'Alliance des intellectuels chiliens pour la défense de la culture.

Il fait la connaissance de sa seconde épouse Delia del Carril. En août 1939, il affrète un bateau, le Winnipeg, pour transporter des réfugiés espagnols de la France vers le Chili, sélectionnant soigneusement parmi eux ses amis communistes au détriment des trotskistes et des anarchistes. Il se verra reprocher d'avoir délivré un visa chilien à David Alfaro Siqueiros, organisateur de la première tentative d'assassinat de Trotsky du 24 mai 1940. Il fait des voyages au Mexique, à Cuba et au Pérou. Il visite la forteresse Inca de Machu Picchu. En 1945, il est élu au Sénat et devient membre du parti communiste chilien.

En 1946, Neruda dirige la campagne électorale de González Videla qui, après son élection comme président, se révélera être un dictateur farouchement anticommuniste. Le poète réagit par un discours au Sénat portant le célèbre titre d'*Émile Zola : J'accuse !* Il échappe de justesse à son arrestation et se réfugie à l'étranger. Son exil en Europe le conduit en URSS, en Pologne, en Hongrie, en Italie. Il visitera également l'Inde et le Mexique. C'est là que paraîtra en 1950 son *Canto General*, (*Chant général*), écrit dans la clandestinité. L'œuvre est interdite au Chili.

A la Bibliothèque du Congrès en 1966

En 1949, Neruda est devenu membre du Conseil mondial de la Paix à Paris. En

1953, il obtient le Prix Staline « Pour la paix » et en 1955, en même temps que Pablo Picasso, le Prix international de la paix. Il rencontre la femme de sa vie, Matilde Urrutia qui l'inspire pour des poèmes d'amour d'une fulgurante beauté *Cien sonetos de amor* (*Cent Sonnets d'Amour*). De retour au Chili en 1952, il publie en 1954 les *Odes élémentaires*. En 1957, il devient président de l'Union des écrivains chiliens, l'année suivante il publie : *Extravagario*, *Vaguedivague*. Cette même année, tout comme en 1964, il soutient pleinement la campagne électorale de Salvador Allende comme candidat à la présidence de la République. Il a été à cette période l'une des cibles du Congrès pour la liberté de la culture, association culturelle anticommuniste fondée en 1950. En 1964, Neruda publie *Memorial de Isla Negra*, le retour sur son passé et son rêve d'une humanité plus fraternelle. En 1965, il est nommé *Doctor honoris causa* de l'Université d'Oxford.

Maison d'Isla Negra, province de San Antonio La Sebastiana, maison de Neruda à Valparaíso.

Sa seule pièce de théâtre : *Fulgor y muerte de Joaquín Murrieta* (*Splendeur et Mort de Joaquín Murrieta*), est créée en 1967. Neruda publie, coup sur coup, *La Barkarole*, *La Barcarole*, *Las manos del día*, (*Les mains du jour*) et (*Arte de pájaros*, (*L'Art des oiseaux*)). En 1969, le parti communiste le désigne comme candidat à l'élection présidentielle, mais Neruda

renonce en faveur d'Allende comme candidat unique de l'Unidad Popular. Après l'élection d'Allende, Neruda accepte le poste d'ambassadeur en France où il rencontrera Mikis Theodorakis et où il publiera *La espada encendida* (*L'épée en flammes*), et *Las piedras del cielo* (*Les pierres du ciel*), livres, dans lesquels sa méditation sur la solidarité nécessaire et le silence du monde atteint son expression la plus intense.

Le 21 octobre 1971, Pablo Neruda obtient, après Gabriela Mistral en 1945 et Miguel Ángel Asturias en 1967, comme troisième écrivain d'Amérique Latine, le Prix Nobel de littérature. En 1972, il retourne au Chili et est triomphalement accueilli au stade de Santiago. Neruda rédige *Incitación al Nixonicidio y elogio de la revolución* (*Incitation au nixonicide et éloge de la révolution*).

Le Coup d'État du 11 septembre 1973 au Chili renverse le président élu, Salvador Allende. La maison de Neruda à Santiago est saccagée et ses livres jetés au bûcher [réf. souhaitée]. Le poète et homme politique meurt le 23 septembre 1973. L'inhumation du corps de Pablo Neruda devient, malgré la surveillance policière, une manifestation de protestation contre la terreur militaire.

Le poète est officiellement décédé d'un cancer de la prostate, à la clinique Santa María de Santiago. Cependant, à la suite de témoignages convergents (dont celui de Manuel Araya, qui était à l'époque son chauffeur) soutenant que Neruda a été assassiné par injection létale à la veille de son exil pour le Mexique afin de l'empêcher de témoigner des crimes du régime dictatorial du général Pinochet, le parti communiste chilien a demandé le 2 juin 2011 l'ouverture d'une enquête pour déterminer les conditions exactes de sa mort. L'exhumation des restes de Pablo Neruda, visant à déterminer les causes de sa mort, a été entreprise le 8 avril 2013 sous l'autorité du juge Mario Carroza.

En 1974, l'autobiographie de Neruda *Confieso que he vivido*, *J'avoue que j'ai vécu*, paraît à titre posthume, extrait : « *Je veux vivre dans un pays où il n'y ait pas d'excommuniés.*

Je veux vivre dans un monde où les êtres soient seulement humains, sans autres titres que celui-ci, sans être obsédés par une règle, par un mot, par une étiquette.

Je veux qu'on puisse entrer dans toutes les églises, dans toutes les imprimeries.

Je veux qu'on n'attende plus jamais personne à la porte d'un hôtel de ville pour l'arrêter, pour l'expulser.

Je veux que tous entrent et sortent en souriant de la mairie. Je ne veux plus que quiconque fuie en gondole, que quiconque soit poursuivi par des motos.

Je veux que l'immense majorité, la seule majorité : tout le monde, puisse parler, lire, écouter, s'épanouir. »

VOL AVEC TENTATIVE DE MEURTRE

Pour des broutilles

Si vous avez l'intention d'effectuer quelques achats, faites attention où vous posez les pieds. Et si vous vous aventurez du côté de Bab El-Oued, faites très attention. Pourquoi ? Lisez et vous comprendrez.

PAR KAMEL AZIOUALI

Karim, 17 ans, voulait acheter une paire de baskets qui convienne au survêtement qu'il avait acheté trois jours auparavant. Comme il était exigeant, il sillonna tous les magasins de Belouizdad, du 1er-Mai, de la rue Didouche-Mourad, sans trouver ce qu'il cherchait. Il se rendit alors à Bab El-Oued. Un quartier très populaire et peuplé où les magasins d'habillement en tous genres sont très nombreux. Il était environ 11h en ce mois de mars 2013, lorsque l'adolescent s'était mis à dévorer des yeux une vitrine où se trouvaient des chaussures pour tous les goûts. C'est là qu'il aurait dû venir depuis le début au lieu de perdre son temps dans des rues qui n'ont de commerçantes que le nom, se dit-il. Il palpa les poches de son veston et il ne sentit pas la présence de l'enveloppe contenant les 10.000 DA qu'il destinait à l'achat de ses baskets. Quoi ? On l'avait volé ? Il fouilla toutes ses poches et il ne trouva que son téléphone portable et des pièces de monnaie dont la somme atteignait les 130 DA. Pas même de quoi acheter une paire de chaussettes ! Il appela chez lui et sa mère lui dit :

- Mais où es-tu parti, Karim ?

- Je suis sorti pour acheter des baskets et je t'appelle pour...

- Oui, ton argent est à la maison... Tu l'as oublié sur la table de la cuisine...

- Oh ! merci, merci laâdjouz ! Je pensais que je l'avais perdu ou que je me le suis fait voler...

- Et que vas-tu faire maintenant ?

- Je vais d'abord essayer de trouver ce



que je cherche ensuite c'est facile.

- Et tu as trouvé ce que tu cherches ?

- Oh ! maman, tu parles trop... Tu es en train de me faire perdre toutes mes unités. Allez au revoir.

Il ferma son téléphone et il vit devant

lui un grand gaillard d'une vingtaine d'années. Celui-ci lui sourit jaune et lui dit :

- Alors, ainsi ta maman, s'inquiète pour toi et elle a raison parce qu'il va t'arriver des choses.

- Hein ? Qu'est-ce que tu dis ?

- Je ne répète jamais ce que je dis. Donne-moi ton portable et tout l'argent que tu as dans tes poches.

- Rouh etmelleh ! (va au diable), répondit Karim sur un ton agressif.

L'autre qui n'aimait certainement pas non plus qu'on lui tienne tête sortit un couteau et le lui planta sur l'épaule gauche.

Karim hurla mais le voyou ne s'affola pas. Au contraire, il lui fit lever les bras, l'immobilisa pendant qu'un jeune complice de 16 ans à peine surgit on ne sait d'où, lui fouilla les poches. Il trouva son téléphone et les 130 DA qu'il fourra dans une des poches de son survêtement. Et avant que les deux voyous ne s'en aillent, le plus âgé d'entre eux planta de nouveau son couteau dans le ventre de Karim qui hurla encore avant de s'affaler par terre sous le regard des passants. L'agression avait paru très longue pour Karim mais en fait elle avait duré moins de trente secondes.

Le blessé fut évacué à l'hôpital Maillot de Bab El-Oued, où il reçut les soins nécessaires. Sa vie n'est pas en danger mais il doit rester au lit une bonne quinzaine de jours.

Les deux agresseurs, grâce à la description de Karim, ont été arrêtés. Le plus âgé d'entre eux a déjà fait de la prison pour des faits similaires.

Il a été jugé il y a quelques jours au tribunal de Bab El-Oued.

Une peine de 20 ans de prison a été requise contre lui. Après délibérations, il a été condamné à 5 ans de prison ferme.

K. A.

ESCROQUERIE

Le gendarme était un faux



Lorsqu'une famille se présente chez une autre pour demander la main d'une fille, il ne vient jamais à l'idée de vérifier si les accompagnateurs sont les vrais parents du jeune homme, en leur demandant par exemple leurs pièces d'identité ou une fiche familiale. Et pourtant, cela devrait se faire au vu des nombreux cas d'escroqueries que l'on dénombre lors des demandes en mariage. L'une des plus récentes a eu lieu il y a quelques mois à Aïn Taya. Ilhem, une jeune future avocate, fait la connaissance d'un jeune homme d'une trentaine d'années à la poste

d'Aïn Taya. Celui-ci pour donner du poids à sa personne et à sa cour se présente comme étant un brigadier de la Gendarmerie nationale. Pour convaincre la jeune avocate, il lui présente même sa "carte professionnelle". La jeune étudiante en dernière année en droit se dit qu'elle avait touché le gros lot. Beau, fort et officier de la Gendarmerie ! L'homme parfait !

Elle tomba amoureuse de lui aussitôt. Après deux ou trois sorties, le faux gendarme trouva un vieux et une vieille et les emmena chez les parents de la jeune avo-

cate. Ils demandèrent sa main et celle-ci fut obtenue... haut la main ! Il y avait même un imam pour réciter la Fatiha.

Religieusement, Ilhem était mariée avec le gendarme. Les fiançailles devaient avoir lieu en juillet prochain, mais le mariage dans un an ou deux ; le temps que tout le monde soit prêt.

Une semaine après la demande en mariage, Ammar parla avec Ilhem de son travail.

- Dès que tu auras fini tes études, tu vas te mettre à chercher du travail.

- Oui. Et ce ne sera pas facile...

- Et si je te dis que je connais des gens qui peuvent t'obtenir un document qui te permettra d'ouvrir un cabinet d'avocat ?

- Oh ! Ce n'est pas possible ; il faut d'abord travailler quelques années chez un avocat.

- C'est ce qui se passe d'habitude. Mais quand on frappe aux bonnes portes, on contourne tous ces problèmes. Je peux t'obtenir un bureau d'avocat et une autorisation d'exercer.

- Si tu pouvais me rendre ce service Ammar, tu serais vraiment un amour...

- Je verrai ce que je pourrai faire.

Au bout de quelques jours, Ammar alla retrouver Ilhem et lui fit savoir que l'opération était plus compliquée qu'il ne le croyait.

- Comment ça, elle est compliquée ?

- Il faut trouver un local... Au moins un appartement de trois pièces, et le meu-

bler suivant des normes. Ensuite réunir tout un dossier assez compliqué... chaque pièce coûte de l'argent. J'ai fait le compte avec un comptable et d'après lui, cela peut attendre facilement les 100 millions de centimes.

- 100 millions ?

- Oui... moi, je peux te donner 30 millions mais il restera 70 millions à trouver.

- Hum... je vais les trouver... je vais les trouver.

- Oh ! Non... ne les emprunte pas... Fais tes années de stage normalement... Si jamais ton père apprend que je t'ai obligé à emprunter de l'argent, il me méprisera...

- Mon père n'en saura rien... n'personne n'en saura rien. C'est ma sœur aînée qui me prêtera cet argent. Elle est médecin et elle a son propre cabinet. 70 millions c'est rien pour elle.

Dès que le "fiancé" eut pris les 70 millions, il disparut dans la nature.

Pendant dix jours, Ilhem essaya de le joindre mais en vain. Elle le chercha alors auprès du commandement de la Gendarmerie nationale et on lui fit savoir qu'aucun nom ne correspondait à celui qu'elle leur avait donné.

Ammar finit par se faire arrêter. Ilhem n'était qu'une de ses nombreuses victimes.

Le faux gendarme a été incarcéré en attendant son jugement qui aura lieu au tribunal de Rouiba.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS DE PRÉSELECTION

PROJET : Concours national d'architecture pour l'étude et suivi pour la réalisation d'un lycée type 800/200 à Berriane Nouvelle ZHUN

Conformément au décret présidentiel n°13/03 du 13 janvier 2013 modifié et complété.

Après analyse et jugement des offres techniques par la commission d'évaluation des offres techniques conformément aux critères du cahier des charges, la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Gharदाïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre n°10/2013 du 12/03/2012, que les bureaux d'études Naceri Salim, BET Meghlaoui, BET Laroui Lotfi, BET BEPG et BET Ben Dekken sont présélectionnés pour l'offre graphique et l'offre financière et y sont invités à déposer leurs offres dans un délai de 45 jours à partir de la première parution de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la publication du présent avis auprès de la commission du comité des marchés de la wilaya conformément aux dispositions de l'article 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété.

N.B. Conformément à l'article 125 du décret présidentiel cité ci-dessus, les soumissionnaires sont invités de se rapprocher du service contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières au plus trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

Midi Libre N° 1869 | Jeudi 9 mai 2013 - ANEP - 521 458

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION SUPERIEURE DES CADRES DE LA JEUNESSE
- MADANI SOUHI - TEXERAINE - BIR MOURAD RAIS - ALGER
NIF : 0988 16099038311

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, l'Institut National de Formation Supérieure des Cadres de la Jeunesse - MADANI SOUHI - TEXERAINE - BIR MOURAD RAIS - ALGER informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert n°02/2013 portant **approvisionnement en denrées alimentaires durant l'année 2013**, qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière, le marché est attribué à titre provisoire, comme suit :

Lot	Entreprise	Note technique/20	Offre financière (DA/TTC)	Observation
Viandes rouges fraîches	BRAHIMI Yahia NIF : 1531038001462167	18	3 229 000,00	Offre moins disante
Viandes blanches fraîches et œufs frais	BRAHIMI Yahia NIF : 1531038001462167	18	2 577 510,00	Offre moins disante
Fruits et légumes frais	OULD METTIDJI FOUZIA NIF : 295216170109243	20	5 440 995,00	Offre moins disante
Alimentation générale produits laitiers et poissons congelés	OULD METTIDJI FOUZIA NIF : 295216170109243	17	4 773 195,00	Offre moins disante

Pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher les autres soumissionnaires non retenus intéressés auprès du service contractant au plus tard (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis d'attribution provisoire du marché.

En outre, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offre, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse auprès de la commission des marchés compétente fixée au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports Place 1^{er} Mai, Alger.

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 1869 | Jeudi 9 mai 2013 - ANEP - 521 493

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS CHLEF



وزارة الفلاحة و التنمية
المديرية العامة للغابات
محافظة الغابات لولاية الشلف

MISE EN DEMEURE N°02

Monsieur MEDDAH Abdelkader gérant de l'entreprise des travaux forestiers faisant élection au domicile 1500 logements bâtiment 508-USTO - Oran dont le registre de commerce est immatriculé sous le n°00/A/0536858 du 02/12/2000 titulaires du marché n°420/2011 du 05/09/2011 visa contrôle financier n°1654 du 06/10/2011 opération NK 5 226 8 262 102 11 08 relatif au projet d'aménagement de piste forestière sur 20 km est mise en demeure de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens matériel et humain est ce, dans un délai de huit (08) jours qui suivent la parution de cet avis, dans la presse nationale ou BOMOP.

Faute de quoi, il sera procédé à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise et il sera appliqué les mesures coercitives conformément à la réglementation des marchés publics.

LE CONSERVATEUR

Midi Libre N° 1869 | Jeudi 9 mai 2013 - ANEP - 521 522

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DU LOGEMENT
ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS DE PRÉSELECTION

PROJET : Concours national d'architecture pour l'étude et suivi pour la réalisation d'un collège type B5/200R à Bounoura

Conformément au décret présidentiel n°13-03 du 13 janvier 2013, modifié et complété.

Après analyse et jugement des offres techniques par la commission d'évaluation des offres techniques conformément aux critères du cahier des charges la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Gharदाïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre n°09/2013 du 12/03/2012, que les bureaux d'études Naceri Salim, BET Laroui Lotfi, BET BEPG et BET Ali Laaouar sont présélectionnés pour l'offre graphique et l'offre financière, et y sont invités à déposer leurs offres dans un délai de 45 jours à partir de la première parution de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, auprès de la commission du comité des marchés de la wilaya conformément aux dispositions de l'article 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété.

N.B. : Conformément à l'article 125 du décret présidentiel cité ci-dessus, les soumissionnaires sont invités à se rapprocher du service contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières au plus trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

Midi Libre N° 1869 | Jeudi 9 mai 2013 - ANEP - 521 460

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 28^E JOURNÉE

Que de belles affiches !

La 28^e journée du championnat national de football de Ligue 1, prévue ce week-end, offrira aux puristes un plateau royal avec plusieurs belles affiches, dont le derby algérois alléchant entre l'USMH et le CR Belouizdad...

PAR MOURAD SALHI

Battu mardi en match de mise à jour par le MC Alger, le leader du championnat de Ligue 1, l'ES Sétif affrontera la JS Kabylie. Un match qui s'annonce, a priori, équilibré avec un léger avantage pour l'équipe locale qui évoluera sur son terrain et devant son public. Ayant réussi à signer deux belles victoires à domicile sous la houlette de l'entraîneur intérimaire, Arezki Amrouche, le club phare de Djurdjura qui occupe désormais la 7^e place avec un total de 39 points, tentera de s'offrir le leader, même si la mission des Kabyles s'annonce ardue devant un adversaire difficile à manier sur son jardin. Contre les poulains de Velud, les Kabyle sont condamnés à réagir pour rassurer davantage leurs supporters qui perdent de plus en plus espoir de voir un jour leur équipe jouer les premiers rôles. Les gars de la ville des Genêts doivent s'attendre à de chauds débats contre leurs homologues sétifiens qui ne lâchent rien au hasard à domicile. Néanmoins, les hommes de Amrouche ne comptent pas se présenter sur la pelouse du stade 8-Mai-45 juste pour faire de la figuration, mais ils croient dur comme fer quant à leurs capacités de revenir au bercail avec une belle performance.

Dans la capitale, l'USM Harrach qui partage désormais la place de dauphin avec le MC Alger, avec un total de 50 points dans son escarcelle accueillira sur son stade fétiche 1^{er}-Novembre de Lavigerie le CR Belouizdad dans un derby algérois palpitant.

Les poulains de Boualem Charef, qui restent sur une belle victoire en dehors de leurs bases face à la lanterne rouge, l'USM Bel Abbès, (1-2), tenteront de confirmer leur regain de forme, en accueillant leurs voisins de Belouizdad. Même si a priori les trois points qui seront mis en jeu sur la pelouse devront revenir aux joueurs de Boualem Charef, au vu de leurs excellentes dispositions affichées notamment à domicile, il n'en demeure pas moins que la vigilance devrait être de mise face aux hommes de Fouad Bouali, qui chercheront à revenir avec un bon résultat qui leur permettrait d'améliorer leur position au classement



général.

La JSM Béjaïa (3^e, 24 pts), vainqueur de l'USM Alger (2-0), et qui aspire à préserver sa place sur le podium, effectuera un déplacement périlleux à Béchar pour donner la réplique à la JS Saoura (10^e, 16 pts), très difficile à jouer sur son terrain du 20-Août-1955.

La JSM Béjaïa (8^e, 37 pts), vainqueur sur le fil du mal classé, en l'occurrence le WA Tlemcen (1-0), et qui aspire à revenir au classement général du championnat notamment après cette élimination en Ligue des champions d'Afrique, effectuera un déplacement périlleux dans la capitale

pour donner la réplique à l'USM Alger qui reste sur une défaite en déplacement face au MC Oran (0-2), et qui est difficile à jouer sur son terrain de Omar-Hammadi à

PROGRAMME DES RENCONTRES :

Alger (Omar-Hammadi) : USM Alger- JSM Béjaïa
Tlemcen (Akid-Lotfi) : WA Tlemcen- USM Bel Abbès
Alger (1^{er}-Novembre) : USM Harrach- CR Belouizdad
Batna (1^{er}-Novembre) : CA Batna- CS Constantine
B.B.Arréridj (20-Août-55) : CABB Arréridj- MC Alger
Sétif (8-Mai-45) : ES Sétif- JS Kabylie
El Eulma (Messaoud-Zougar) : MC El Eulma- ASO Chlef
Béchar (20-Août-55) : JS Saoura- MC Oran

LIGUE 2

L'ASM Oran libère dix joueurs

Dix joueurs de l'effectif de l'ASM Oran seront libérés dans les prochains jours, alors que le club recrutera six nouveaux éléments en vue de la saison 2013-2014, a-t-on appris mercredi auprès de Houari Benamar, le manager général de la formation de Ligue 2 algérienne de football. "On a tenu récemment une réunion avec l'entraîneur, Kamel Mouassa, au cours de laquelle nous avons arrêté une liste de dix joueurs à libérer, car n'ayant pas donné satisfaction. En revanche, le club compte engager six nouveaux éléments, en prévision de la prochaine saison", a déclaré à l'APS le responsable de la formation de M'dina J'dida. Il n'a

cependant pas voulu dévoiler les noms des dix joueurs libérés, ni ceux ciblés pour porter le maillot Vert et Blanc la saison à venir. "Pour les libérer, ils seront convoqués individuellement dès les prochains jours. On préfère qu'ils soient les premiers à en être informés. Quant aux recrues potentielles, les contacts sont à un stade préliminaire et il serait mieux de les entourer avec la discrétion voulue", a-t-il justifié. Reléguée en Ligue 2 depuis quelques années, l'ASMO n'a pas réussi le pari de retrouver l'élite dès le prochain exercice, en terminant au milieu du tableau la saison clôturée vendredi passé. Malgré cela, la direction du club avait, il y a

quelques semaines, renouvelé sa confiance à l'entraîneur Kamel Mouassa, qui a succédé à Cherif El Ouezzani Si Tahar à deux journées de la fin de la phase aller, estimant qu'il a réalisé "un bon travail", en hissant notamment l'équipe de la zone rouge vers une place honorable. "Avec Mouassa, nous comptons jouer la carte de l'accession la saison prochaine, d'autant plus que tous les cadres de l'équipe seront gardés. Nous tâcherons également de renforcer l'équipe par six joueurs de qualité, comme l'a recommandé l'entraîneur lui-même", s'est engagé Benamar.

APS

HANDBALL, JEUX MÉDITERRANÉENS 2013

L'Algérie connaît ses adversaires

Les sélections algériennes masculine et féminine connaissent leurs adversaires au tournoi de handball des 17^{es} Jeux méditerranéens, prévus du 20 au 30 juin 2013 à Mersin en Turquie, à l'issue du tirage au sort effectué mardi soir

dans la ville turque. Les messieurs évolueront dans un groupe B relevé composé de la Serbie (tête de série), de la Grèce et de la Tunisie, championne d'Afrique 2012 aux dépens de l'Algérie. Quant aux dames, elles ont hérité du

groupe C où figurent la France (tête de série), la Turquie (pays organisateur) et la Slovaquie. Le tournoi de handball de ces Jeux Méditerranéens-2013 débutera le 22 juin pour les dames et le 23 du même mois pour les messieurs.

Bologhine. Le MC Alger, qui reste sur une belle victoire à domicile face au leader sétifien (3-2), est appelé à croiser le fer avec le CA Bordj Bou Arreridj qui se bat pour son maintien parmi l'élite. Les Algérois seront certainement mis à rude épreuve par une formation du CABBA, qui n'aura d'autre alternative que la victoire pour s'extirper de la zone des relégables.

WAT-USMBA l'affiche des mal-classés

Le stade Akid-Lotfi de Tlemcen sera le théâtre d'une autre belle affiche qui mettra aux prises deux clubs mal classés, à savoir le WA Tlemcen et l'USM Bel Abbès. Le Widad qui occupe actuellement l'avant-dernière place recevra sur son terrain la lanterne rouge USM Bel Abbès dans un match à grands enjeux. Le club de Bel Abbès sera certainement mis à rude épreuve par une formation de la ville des Zianides, qui n'aura, de son côté, d'autre alternative que la victoire pour espérer s'extirper de la zone des relégables. Le MC Oran, victorieux de l'USM Alger (2-0) grâce à un doublé de Aouedj (17, 56), a fait un grand pas vers le maintien. Ce week-end, les Hamraouas qui comptent quatre points d'avance sur le CA Batna, premier reléguable, effectueront un déplacement périlleux à Bechar, où ils seront attendus de pied ferme par la JS Saoura qui n'a pas totalement assuré son maintien. Le MC El Eulma, où rien ne va plus en cette fin de saison, recevra la formation de l'ASO Chlef, toujours mal en point. Les Chélifiens seront en mission difficile face au MCEE, intraitable dans son jardin de Messaoud Zougar, et qui va chercher à s'éloigner de la zone de turbulences.

STADE BRESTOIS 29

Brahim Ferradj indisponible 4 semaines

Le défenseur algérien du Stade Brestois 29 (Ligue 1 française de football), Brahim Ferradj, blessé au genou, sera opéré lundi prochain, rapporte mercredi la presse locale. Le défenseur algérien a contracté samedi soir une blessure au genou, lors du déplacement à Montpellier (défaite 2-1), en match comptant pour la 35^e journée du championnat. Les examens subis par le latéral algérien ont révélé une blessure au ménisque nécessitant une intervention chirurgicale. L'indisponibilité du joueur brestois est estimée à quatre semaines, sa saison est donc terminée. Ferradj détient une seule convocation en équipe nationale, à l'occasion du déplacement au Maroc (0-4), disputé le 4 juin à Marrakech, comptant pour la 4^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2012. Au classement de la Ligue 1, Brest est lanterne rouge avec 29 points, à six longueurs du premier non reléguable, l'AS Nancy Lorraine (35 pts), à trois journées de l'épilogue.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et de management.

- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux

collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA

Office Public Notarial, Cité Garidi 1, Bt 02, n° 08, Kouba Tribunal d'Hussein Dey, Alger

Extension de l'objet social de la S.P.A. dénommée "Swissport Algérie" au capital de : 10.000.000DA, siège social : Aéroport Alger Houari-Boumediène, Dar El-Beïda, wilaya d'Alger, objet social : prestations aéroportuaires.

Par acte reçu en l'étude le : 06/05/2013, enregistré, il a été procédé à la modification des statuts de la société par actions en étendant l'objet social par l'activité de : **Magasins généraux (stockage sous Douane - code 604605)**. L'article 02 des statuts de la société se trouve modifié.

Une copie sera déposée au Centre national du registre de commerce d'Alger.

Pour avis, le Notaire

Midi Libre N° 1869 | jeudi 9 mai 2013 - REF - 235/13

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Mكتب التوثيق للاستشارة : بهلولي سهام مؤلفة بسبدي احمد ، شارع رقم 06 بيشون اودان - الجزائر. رهن حيازي

بموجب عقد رهن حيازي لتجهيزات ومعدات حرر بمكتبنا بتاريخ: 2013/04/25 و 2013/05/05، سجل بتاريخ: 2013/05/05، رهن السيد بن سماعة سيد علي الكائن مقره التجاري بحي الجديوسي شارع 01 رقم 49 - الكائينوس (الجزائر) ، التجهيزات والمعدات المخصصة لممارسة نشاطه المتمثل في الدهن الصناعي ودهن المياني ، وذلك لضمان قرض إجمالي قدره 1.467.110 دج .

وذلك بالدرجة الأولى لفائدة بنك التنمية المحلية (BDL) وكالة ديوش مراد 150 ، مقابل قرض قدره 1.027.507,08 دج ، بفوائد قدرها (2,7%) لمدة ثمانية (08) سنوات بما فيها فترة موجبة الدفع تقدر بـ 03 سنوات ، وبالدرجة الثانية لفائدة الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب (ANSEJ) فرع الجزائر جنوب ملحقة براف ، مقابل قرض بدون فوائد قدره 425.462 دج ، لمدة خمس (05) سنوات ابتداء من تاريخ الاستحقاق البنكي الأخير. تم الإيداع القانوني نسخة من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

للاعلان المؤلفة.

Midi Libre N° 1869 | jeudi 9 mai 2013 - REF - 233/13

Mكتب التوثيق للاستشارة : بهلولي سهام مؤلفة بسبدي احمد ، شارع رقم 06 بيشون اودان - الجزائر. رهن حيازي

بموجب عقد رهن حيازي لتجهيزات ومعدات حرر بمكتبنا بتاريخ: 2013/04/25 و 2013/05/05، سجل بتاريخ: 2013/05/05، رهن السيد سنكو محمد الكائن مقره التجاري بحي الكيان (الجزائر) ، التجهيزات والمعدات المخصصة لممارسة نشاطه المتمثل في التصليح الميكانيكي للسيارات،التصليح المتخصص لأقسام وقطع ميكانيكية لكل السيارات ، وذلك لضمان قرض إجمالي قدره 4.070.573 دج ، بفوائد قدرها (2,7%) وذلك بالدرجة الأولى لفائدة بنك التنمية المحلية (BDL) وكالة ديوش مراد 150 مقابل قرض قدره 2.849.401,34 دج ، بفوائد قدرها (2,7%) لمدة ثمانية (08) سنوات بما فيها فترة موجبة الدفع تقدر بـ 03 سنوات ، وبالدرجة الثانية لفائدة الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب (ANSEJ) فرع الجزائر شرق ملحقة الدار البيضاء مقابل قرض بدون فوائد قدره 1.180.466 دج لمدة خمس (05) سنوات ابتداء من انتهاء فترة الإيجاز المحددة بسنة . تم الإيداع القانوني نسخة من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

للاعلان المؤلفة.

Midi Libre N° 1869 | jeudi 9 mai 2013 - REF - 232/13

Mكتب التوثيق للاستشارة : بهلولي سهام مؤلفة بسبدي احمد ، شارع رقم 06 بيشون اودان - الجزائر. رهن حيازي

بموجب عقد رهن حيازي لتجهيزات ومعدات حرر بمكتبنا بتاريخ: 2013/04/25 و 2013/05/05، سجل بتاريخ: 2013/05/05، رهن السيد تيطراوي أمين الكائن مقره التجاري بحي الداليز الثلاثة قطعة رقم 647 شارع 44 باب رقم 11 - الحراش (الجزائر) ، التجهيزات والمعدات المخصصة لممارسة نشاطه المتمثل في تنظيف الملابس صباغة ومغسل ، وذلك لضمان قرض إجمالي قدره 5.450.170 دج .

وذلك بالدرجة الأولى لفائدة بنك التنمية المحلية (BDL) وكالة ديوش مراد 150 ، مقابل قرض قدره 3.815.119 دج ، بفوائد قدرها (2,7%) لمدة ثمانية (08) سنوات بما فيها فترة موجبة الدفع تقدر بـ 03 سنوات وبالدرجة الثانية لفائدة الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب (ANSEJ) فرع الجزائر شرق ملحقة الحراش ، مقابل قرض بدون فوائد قدره 1.526.048 دج لمدة خمس (05) سنوات ابتداء من انتهاء فترة الإيجاز المحددة بسنة . تم الإيداع القانوني نسخة من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

للاعلان المؤلفة.

Midi Libre N° 1869 | jeudi 9 mai 2013 - REF - 234/13

Mكتب التوثيق للاستشارة : بهلولي سهام مؤلفة بسبدي احمد ، شارع رقم 06 بيشون اودان - الجزائر. رهن حيازي

بموجب عقد رهن حيازي لتجهيزات ومعدات حرر بمكتبنا بتاريخ: 2013/04/25 و 2013/05/05، سجل بتاريخ: 2013/05/05، رهن السيد تيطراوي أمين الكائن مقره التجاري بحي الداليز الثلاثة قطعة رقم 647 شارع 44 باب رقم 11 - الحراش (الجزائر) ، التجهيزات والمعدات المخصصة لممارسة نشاطه المتمثل في تنظيف الملابس صباغة ومغسل ، وذلك لضمان قرض إجمالي قدره 5.450.170 دج .

وذلك بالدرجة الأولى لفائدة بنك التنمية المحلية (BDL) وكالة ديوش مراد 150 ، مقابل قرض قدره 3.815.119 دج ، بفوائد قدرها (2,7%) لمدة ثمانية (08) سنوات بما فيها فترة موجبة الدفع تقدر بـ 03 سنوات وبالدرجة الثانية لفائدة الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب (ANSEJ) فرع الجزائر شرق ملحقة الحراش ، مقابل قرض بدون فوائد قدره 1.526.048 دج لمدة خمس (05) سنوات ابتداء من انتهاء فترة الإيجاز المحددة بسنة . تم الإيداع القانوني نسخة من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

للاعلان المؤلفة.

Midi Libre N° 1869 | jeudi 9 mai 2013 - REF - 231/13

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
INSTITUT NATIONAL DE FORMATION SUPERIEURE
DES CADRES DE LA JEUNESSE
- MADANI SOUHI - TEXERAINE - BIR MOURAD RAIS À ALGER
NIF : 0988 16099038311

AVIS D'INFRACTUOSITÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, l'Institut National de Formation Supérieure des Cadres de la Jeunesse - MADANI SOUHI - TEXERAINE - BIR MOURAD RAIS ALGER déclare que l'avis d'appel d'offre national ouvert n° 02/2013 portant approvisionnement en denrées alimentaires durant l'année 2013 (lot pain ordinaire, pâtisseries diverses et croissants) paru dans la presse nationale (MIDI LIBRE du 06/04/2013 et EL HORIA du 06/04/2013) est "INFRACTUEUX" pour non réception d'offre.

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 1869 | jeudi 9 mai 2013 - ANEP - 521 486

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

المقاطعة الإدارية للدار البيضاء

بلدية باب الزوار

إعلان

رقم 2013/09

ليكن في علم مواطني الطريق الوطني رقم 05 باب الزوار بأن عملية المحاسن و المساوي، مفتوحة لمدة خمسة عشر يوم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الجريدة. قصد إنشاء نشاط : بيع حلويات تقليدية و الشاي من طرف السيد (ة) / عزوزي محمد

بالحل الموجود : الطريق الوطني رقم 05 باب الزوار

فعلى المواطنين المعنيين التقرب من مصلحة الشؤون الاقتصادية. قصد أداء ارائهم في هذا النشاط. فإن سجلا في هذا الخصوص قد فتح لدى المصلحة المذكورة أعلاه

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 1869 | jeudi 9 mai 2013 - REF - 230/13

Cuisine

Chaussons aux épinards



Ingrédients :

1 pâte feuilletée
200 g d'épinards
175 g de fromage
1 gousse d'ail
Estragon, persil
1 jaune d'œuf
Sel, poivre

Préparation :

La farce

Porter à ébullition de l'eau dans une casserole et y plonger 3 minutes les épinards pour les faire blanchir

Retirer les épinards et les laisser égoutter 5 minutes.

Placer les épinards, l'ail, l'estragon et le persil dans le bol d'un mixeur

Mixer ou hacher. Ajouter le fromage (le mélange doit être homogène.)

Saler et poivrer le mélange

Préparation des chaussons

Découper des cercles de 5-6 cm de diamètre de la pâte feuilletée

Déposer au milieu de chaque cercle une c. à café de farce

Plier le chausson en 2 et le refermer en pinçant et mouillant les bords avec du jaune d'œuf

Entailler chaque chausson avec un couteau afin de laisser échapper les vapeurs de cuisson

Badigeonner chaque chausson avec du jaune d'œuf pour qu'ils soient bien dorés

Placer les chaussons sur la plaque du four préalablement recouverte d'un filet d'huile ou de papier sulfurisé.

Enfourner 10 minutes dans un four préchauffé à 220°.

Crème glacée au chocolat



Ingrédients :

1 litre de lait
100 g de crème fraîche
100 g de sucre
100 g de chocolat noir

Préparation :

Mélanger tous les ingrédients dans une casserole.

Faire cuire à feu doux (85° C), sans cesser de remuer jusqu'à ce que la crème nappe la spatule.

Laisser refroidir en remuant de temps à autre.

Verser cette crème dans une sorbetière. Réserver au congélateur à -18° C pendant 4 heures.

Démouler et décorer au sirop de chocolat.

SOINS DU VISAGE

Les bons gestes pour une belle peau

Avoir une belle peau impose de la régularité et de l'application, car toutes les peaux ne sont pas naturellement belles. La peau doit être nettoyée tous les matins et tous les soirs, que l'on se maquille ou non. Voici, en trois étapes, les gestes beauté qui vont vous donner une peau saine. Ceci ne vous prendra que quelques minutes par jour.

Le matin

Pour donner à votre peau les moyens d'affronter les fluctuations climatiques et environnementales de la journée et se débarrasser des impuretés de la nuit (transpiration...):

- faites-vous une exfoliation douce, avec un lait adoucissant en lieu et place du savon, pour bien nettoyer la peau, car la plupart des savons sont fortement alcalin ;

-émulsionnez par de larges mouvements circulaires votre exfoliant sur vos joues et l'ensemble de votre visage, comme si vous vouliez faire mousser du savon ;

-insistez un peu plus sur le front, le nez et le menton ;

-évitiez scrupuleusement la région des yeux, beaucoup trop fragile, pour résister à ce traitement quotidien ;
-rincez abondamment.

Le soir

Le soir, même routine pour se débarrasser de toutes les impuretés (fumée, pollution...) de la journée et permettre à la peau de se mettre au calme en se rechargeant en vue du lendemain. Mais aussi pour éviter que les pores ne s'obstruent et pour faciliter l'élimination des cellules mortes en surface de l'épiderme. Ce mélange, associé aux autres impuretés ambiantes, provoque l'apparition de points noirs, comédons et boutons par surinfection. Il s'agit dès lors de procéder à :

- l'élimination au préalable de l'essentiel de votre maquillage avec un papier absorbant ;

-prendre un peu de lait démaquillant dans le creux de votre main, étalez-le rapidement en passant vos mains l'une sur l'autre par deux fois puis émulsionner le produit et le maquillage en larges mouvements circulaires en promenant les paumes de vos mains et vos doigts sur l'ensemble de votre visage ;

- essuyer votre visage, en douceur et sans frotter, avec deux mouchoirs absorbants enroulés autour de vos doigts en face interne (sauf les pouces) ;

- rincer la peau à grande eau, tiède de préférence ;



-utiliser des crèmes onctueuses ou des gels plus ou moins moussants pour débarrasser l'épiderme des traces éventuelles de maquillage, des sécrétions cutanées de la journée et autres impuretés de l'environnement ;

-sécher en douceur la peau nettoyée avec une serviette sans frotter et mettre une crème ou lotion hydratante adaptée à votre peau.

SAUCES FROIDES

Mode de préparation

Un peu d'histoire

L'histoire des sauces remonterait au temps de la Rome antique alors que les Romains avaient développé une sauce à base de vin et d'anchois vieillis au soleil pendant quelques mois et qui portait le nom de « liquamen ». Cette préparation n'avait qu'un rôle : camoufler le goût et l'odeur de la viande quelque peu avariée que l'on voulait servir à ses invités. C'est aussi un peu pour cette raison que la gelée de menthe a été mariée à l'agneau au Moyen Âge. Le goût sucré de la gelée permettait de masquer le manque de fraîcheur de la viande.

Le bon choix

Il est important de choisir la bonne sauce pour accompagner un plat. Une sauce trop relevée avec du poisson effacera le goût de ce dernier. Une vinaigrette discrète se perdra lorsque elle est servie avec un filet de bœuf cuit sur le grill. Il faut



aussi éviter de «noyer» son mets dans une mer de sauce. Quelques cuillerées suffisent.

Vinaigrettes et sauces aux herbes

Alors que jadis on ne servait des vinaigrettes qu'avec de la salade, il est commun aujourd'hui d'en verser autour d'un poisson, d'un morceau de poulet ou sur des légumes. La vinaigrette de base, soit 3 c. à table de vinaigre, 1/2 c. à thé de moutarde, une pincée de sel, une pincée de poivre et 1/2 tasse d'huile d'olive peut donner lieu à une foule de combinaisons si on modifie l'essence du vinaigre. On peut aussi, créer des sauces avec un peu d'huile d'olive, du basilic, ou des épinards. Dans une bouteille, on peut également faire macérer dans de l'huile d'olive du thym, des piments forts, ou toute autre chose qui nous inspire.

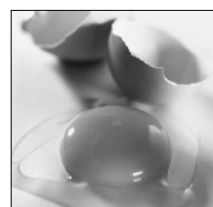
Trucs et astuces

Rafraîchir les pommes



Pour redonner un petit coup de fouet à vos anciennes pommes, faites-les tremper quelques instants dans de l'eau bouillante.

Séparer le blanc du jaune d'œuf



Prenez un entonnoir dont l'extrémité est de faible diamètre, mettez le au-dessus de votre saladier. Cassez l'œuf dans l'entonnoir. Le blanc d'œuf s'écoulera beaucoup plus vite.

Faire mûrir les tomates



Placez les tomates pendant quelques jours dans un couvercle de laine et laissez les au soleil.

Peler les poivrons



Faites griller vos poivrons sous une flamme vive ou sur la grille du four, puis mettez les dans un sachet plastique hermétique contenant de l'air. La peau se détachera d'elle-même.

Page animée par Ourida Aït Ali

Mots Fléchés N°1674

embrouillera bloqueront	résider sorcellerie	statué lutte	encore déchirer	brattira exploits sacrifices	puissances	soustrait en tenue d'Eye
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de notée			hardes- se débris	arme de poisson note de olé		façon- nées débâ- lante
se laisse tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquer- niront		argile rouge échouais	devis téméraire atome positif	degré musical petit naute
absurde la part de pharaon			indium aullaho	fil de lars rien		
fruit à huile verdette		classé	réinstal- les (te) beaux pauvres		emploi théâtral unités de soliste	
feras le fier	métal de batée petits parasites	lombes	habitudes sacrées voies d'après		note de fin bête ferme	siège de société corp céleste
titre bourrier passant par				trans- sas ennulera		
concorde traoas	demeu- rées	feras du tort luste		mauvaise odeur délassé		sainte de l'agenda licite
rétro- grades rênu		souhaiter union eu- ropéenne		art du papier plé brachne	qarrotter arène de patheur	disposé
étalle de mer			posture de yoga			pareil mais raoocour
				discours inutile		

SUDOKU	N°1669	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°1668	FLECHES 1668

2	6					8		1	3	4	9	6	2	7	8	5	I	D	E	U	S	D	R							
		4		2		1	7	8	5	9	4	7	1	3	6	2	A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	E	T	E	
1		5		7	9		2	6	2	6	7	8	5	3	9	4	1	L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	C	
			5			9		1	5	4	3	6	1	8	2	9	7	R	U	M	I	N	E	R	T	A	P	O	T	A
				9		6	3	2	6	7	1	2	9	4	8	5	3	M	I	N	E	R	A	L	E	A	L	E		
		9		4				5	9	2	8	7	3	5	4	1	6	G	I	T	E	A	N	A	A	T	E	L	E	
	4				1				3	8	2	5	4	6	1	7	9	N	E	R	F	G	I	F	L	E	S	R		
		3		5	7				7	1	6	3	8	9	5	2	4	F	A	R	A	V	E	N	O	R	F	A		
5				8			6	4	4	9	5	1	2	7	6	3	8	T	A	R	S	E	E	C	R	A	S	A	I	
																		R	I	S	E	T	T	E	A	S	P	I	S	
																		O	F	I	T	E	S	B	O	N				
																		A	N	C	R	E	R	A	S	P	A	R	E	R
																		H	E	U	I	T	A	L	I	E				
																		T	R	A	N	S	I	E	B	A	S	S	I	N
																		U	R	E	E	S	L	A	C	E	N	I		
																		P	A	G	E	S	A	U	T	E	R	O	N	T
																		D	E	S	S	U	S	T	R	A	V	E	E	
																		D	E	R	T	E	S	T	E	S	A	N		
																		A	R	A	U	R	N	E	L	O	T			
																		B	R	I	E	F	E	R	T	U	Y	E	R	E
																		U	T	F	R	A	C	E	S	S	E	S		

Une météorite pourrait livrer des informations sur une éventuelle vie sur Mars

Des géologues de l'université de Hawaii ont étudié une météorite qui se serait formée sur Mars il y a un milliard d'années. Grâce à elle, ces chercheurs espèrent pouvoir déterminer si la planète rouge a un jour été en mesure d'abriter de la vie.

De son petit nom MIL 03346, la météorite Miller Range 03346, de la taille d'une balle de tennis, a été découverte en 2003 en Antarctique, dans le Miller Range. Cette météorite fait ainsi partie des centaines d'autres retrouvées dans cette région. Mais elle présente une particularité non négligeable : c'est une nakhlite, autrement dit, une météorite qui provient de Mars et qui se serait détachée de la planète il y a des millions d'années de cela. Grâce à elle, les scientifiques espèrent donc en apprendre davantage sur la présence éventuelle, il y a un milliard d'années, d'une vie sur Mars. En réalité, la nouvelle étude qui a été menée sur MIL 03346 ne permet pas de donner une réponse claire à cette question. Néanmoins, elle ouvre la voie à de futures recherches qui devraient permettre d'y répondre un jour. "Le problème est que la plupart des météorites originaires de Mars sont arrivées sur Terre depuis si longtemps qu'elles ont maintenant les caractéristiques de la vie terrestre, ce qui masque les éléments qui pourraient nous éclairer sur le temps qu'elles ont passé sur Mars", a relevé le Professeur Michael Velbel de l'Université du Michigan cité par *Sci-News*.

Selon l'étude publiée dans la revue *Geochimica et Cosmochimica Acta*, ces météorites possèdent indéniablement des éléments d'altérations dues à l'eau qui montrent des conditions rendant une planète habitable. En revanche, il est plus compliqué de distinguer si ces éléments proviennent du temps passé sur Terre ou s'ils existaient déjà avant son arrivée. "La Terre, est manifestement habitable. Aussi, si nous pouvions d'une manière prouver que la signature présente sur la météorite



existait avant qu'elle arrive sur Terre, cela nous en dirait plus au sujet de Mars", a expliqué le co-auteur de l'étude.

Des échantillons à ramener de Mars

Aujourd'hui, l'équipe du Pr Velbel espère donc "fournir davantage de profondeur et une vue un peu plus large que ce qu'ont

apporté de précédents travaux au sujet des deux types d'altérations liées à l'eau - celles qui ont eu lieu sur Terre et celles qui ont eu lieu sur Mars". Pour l'heure, des analyses précédemment menées sur des météorites originaires de Mars ainsi que des données dévoilées par des satellites et des rovers ont suggéré que de l'eau avait bien existé un jour sur Mars.

Néanmoins, "jusqu'à qu'une mission mar-

tienne ne ramène avec succès des échantillons de la planète, les études minéralogiques de processus sur Mars continueront à dépendre des données obtenues à partir de météorites", a poursuivi le spécialiste. Mais avec la multiplication des études, les spécialistes parviendront peut-être un jour à répondre à la question qui hante les esprits : Mars a-t-elle un jour abrité de la vie ?

Une nouvelle micro caméra inspirée de l'œil à facettes des insectes

Des chercheurs de l'Université américaine d'Illinois à Urbana-Champaign, sont parvenus à mettre au point un dispositif minuscule de caméra numérique, capable de percevoir le monde comme à travers l'œil d'un insecte. Si vous vous êtes déjà demandé comment serait le monde vu à travers les yeux d'une mouche votre curiosité devrait bientôt être satisfaite grâce à un nouveau prototype de caméra mis au point par des ingénieurs de l'Université américaine d'Illinois à Urbana-Champaign. Le dispositif, d'environ 1,5 centimètres de diamètre, a été fabriqué à partir de minis composants électroniques selon le modèle de l'œil composé d'un insecte. Cette technologie diffère des caméras classiques construites sur le même

principe que nos yeux. En effet, lorsque vous filmez avec un appareil quelconque, l'unique lentille capte la lumière reflétée par les corps et objets qui l'entourent et la projette ensuite sur un matériau photosensible afin de former une image de bonne résolution. A l'instar des yeux d'arthropodes, la nouvelle caméra est composée de plusieurs facettes comportant chacune leur propre lentille et leur récepteur fonctionnant de manière indépendante.

En juxtaposant les différentes images fournies, il est alors possible d'obtenir une vue panoramique ainsi qu'une profondeur de champ presque illimitée. Pour parvenir à un tel résultat, les chercheurs ont dans un premier temps mis en place un réseau de lentilles

microscopiques et élastiques, telles que des lentilles de contact. Puis l'opération a consisté à relier chacune des facettes entre elles via des lignes de détecteurs électroniques et de donner au tout une forme de demi-sphère.

Une avancée vers des micro-drones plus autonomes ?

Le prototype présenté dans la revue *Nature* se compose de 180 facettes opérationnelles. Un nombre "sensiblement inférieur à celui présent chez les libellules (environ 28.000 pour l'*Anax junius*) ou la mante religieuse (environ 15.000 pour la *Stagmatoptera biocellata*) mais qui offre un angle de vue comparable", détaille l'étude. La

résolution est en effet équivalente à ce que peut voir une fourmi de feu.

Dans le futur, la petite caméra pourrait permettre au micro-drones de naviguer de manière autonome. "Imaginez un micro-drone de la taille d'une main utilisant un œil à facette artificiel pour s'orienter tout seul à travers les débris d'un bâtiment, tandis que d'autres détecteurs à bord scrutent l'environnement à la recherche de fumée, de radioactivité ou même de victimes prisonnières des débris", écrivent les chercheurs dans leur publication.

Cités par *Wired*, ils concluent : "Ces micro-drones n'existent pas encore, mais grâce à des dispositifs comme celui-ci, ils pourraient voir le jour dans un avenir proche".

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

INSTRUMENT POUR ACCROÎTRE LES STOCKS DE PLAQUETTES DE SANG

Inventeur : Elisabeth Maurer - Date : 2006 - Lieu : Québec, Canada

Élisabeth Maurer, vient d'inventer un instrument qui permettra à la Société canadienne du sang de non seulement mesurer la qualité des plaquettes de sang, d'augmenter le stock d'environ 20%. Les personnes atteintes d'un cancer profiteront davantage de son invention puisque lors d'un traitement de chimiothérapie, les plaquettes de sang de ces gens sont virtuellement éliminées.



LA FABULEUSE HISTOIRE DE KEV ADAMS



22h35



Depuis son premier spectacle *The Young Man Show*, du Palais des glaces à la dernière représentation à l'Olympia, jusqu'au tournage du film *Fiston*, son premier grand rôle au cinéma, il fait partager tous les moments forts de sa jeune vie d'artiste. En 2009, il a débuté en première partie de Gad Elmaleh. Il est connu pour son rôle d'Adam Fontella, dans la série *Soda*, dont la troisième saison démarre ce soir. Les épisodes continuent de relater le quotidien d'un adolescent de 18 ans, avec ses parents, sa petite sœur diabolique Eve et ses deux meilleurs amis Slim et Ludo.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ - ARGENT, PRIVILÈGES



22h35



Le magazine s'est penché sur les relations parfois obscures entre l'argent et les gouvernants. L'enquête révèle qu'une partie du patrimoine des députés échappe à tout contrôle et que leurs pratiques financières s'avèrent parfois étonnantes. Maires, conseillers régionaux et autres élus sont-ils au-dessus de tout soupçon ? Voyages gratuits, logements sociaux non justifiés, permis de construire accordés en dépit du bon sens... Certains bénéficient de passe-droits. De leur côté, les journalistes dénoncent certains « pistonnés », mais bénéficient parfois eux-mêmes de privilèges.

LA PARENTHÈSE INATTENDUE



23h05



En 40 ans de carrière, Michel Boujenah a prouvé qu'il avait de multiples talents, notamment récompensés par un César pour *Trois hommes et un couffin*. Son premier long métrage en tant que réalisateur, *Père et Fils*, a séduit plus d'un million de spectateurs. Ce qui lui vaudra la perte d'un pari dont il livre le secret ce soir. Lauréat du prix Goncourt en 1994, l'écrivain Didier Van Cauwelaert a publié en mars *La Femme de nos vies*. Enfin, la comédienne Mélanie Bernier, 28 ans, évoque ses rôles aux côtés de Catherine Deneuve, Nathalie Baye, Fabrice Luchini et Alain Chabat.

OUT FOR A KILL



20h35



Sur un chantier de fouilles à l'est de la Chine, le brillant archéologue Robert Burns découvre un trafic de drogue orchestré par les Tong, la plus puissante triade du pays. Convaincu qu'il est impliqué dans cette sombre affaire, les autorités chinoises le jettent en prison mais, sous la pression de la DEA, le relâchent afin que Burns les mette sur la piste des Tong. Désormais utilisé comme appât, Burns affronte une vague de violence sans précédent...



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES GRANDES HISTOIRES - ILS NOUS AIDENT À TROUVER L'AMOUR



22h30



Lucie, la coach parisienne, continue d'aider ses élèves à trouver l'amour malgré une nouvelle qui bouleverse sa vie. Elle prend en main la vie sentimentale de Ségolène, une mère célibataire de 21 ans. En Ukraine, Nicolas et Fabien font la connaissance de leurs nouvelles prétendantes. De son côté, Guenda organise une soirée pour présenter Dominique, chargée de communication bruxelloise, à Frédéric et Stéphane, ses deux nouveaux clients. Quant à Fabiano, il vole au secours de Sophie, une maman de 36 ans aux allures d'adolescente.

2 DAYS IN NEW YORK



20h45



Marion est désormais installée à New York, où elle vit avec Mingus, un journaliste de radio, leurs deux enfants qu'ils ont eus de relations antérieures et un chat. Le couple est très amoureux ! Marion est toujours photographe et prépare son exposition. Son père, sa sœur et son petit copain (qui est en fait l'ex de Marion et qui n'était pas prévu du tout) débarquent à New York pour le vernissage. Le choc des cultures mais surtout les personnalités débridées des trois arrivants vont provoquer un véritable feu d'artifice entre Mingus, un vrai «

PÉKIN EXPRESS, LE COFFRE MAUDIT



20h50



Pour cette sixième étape sur les routes du Chiapas, au Mexique, l'humoriste Willy Rovelli intègre l'un des binômes, pour le meilleur et pour le pire. Le handicap, cette semaine, est particulièrement lourd. L'équipe affectée doit en effet respecter un silence absolu tout au long de la course. A la moindre parole, ils seront pénalisés. La règle des « intouchables » fait également son grand retour et laisse la part belle à la diplomatie. Enfin, deux équipes se disputent la dernière place pour participer à la prochaine semaine de compétition au terme d'un véritable sprint.

REVENGE - CHARITÉ MAL ORDONNÉE



22h35



Victoria découvre que son mari poursuit son aventure avec Lydia et qu'il lui a versé une coquette somme d'argent. Elle lui demande de s'expliquer mais ignore que Tyler a assisté discrètement à la conversation. Emily a la surprise de recevoir la visite de Lydia qui souhaite récupérer sa maison. Celle-ci se montre même menaçante. Conrad propose à son fils et à Tyler de travailler pendant l'été dans son entreprise.

Victoria découvre que son mari poursuit son aventure avec Lydia et qu'il lui a versé une coquette somme d'argent. Elle lui demande de s'expliquer mais ignore que Tyler a assisté discrètement à la conversation. Emily a la sur-

Lara Stone, elle a donné naissance à un petit garçon !

Lara Stone vient de mettre au monde son premier enfant ! Elle n'a pas, pour l'instant, fait d'annonce officielle pour confirmer l'heureux événement mais les nombreux messages de félicitations qui affluent sur Twitter ne trompent pas !



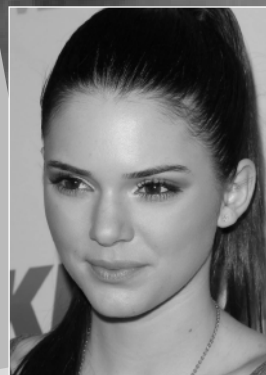
Frédéric Beigbeder, il dirigera le magazine *Lui* pour son grand retour

Frédéric Beigbeder, présentateur du *Cercle* sur Canal+ Cinéma va devenir rédacteur en chef de *Lui*, comme il l'a confirmé à *TéléObs* après les révélations de *Stratégies*.

Kendall Jenner

à peine rentrée de Grèce, elle se remet au travail !

Rentrés le 2 mai de Grèce Kendall Jenner était déjà en shooting sous le soleil en maillot de bain. Au moins, grâce à ses vacances, Kendall était déjà bien bronzée ! Sur son compte *Instagram* elle a posté des photos d'elle en backstage.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h06
Dohr	12h44
Asr	16h33
Maghreb	19h46
Icha	21h16

VERDICT DANS L'AFFAIRE DU MC ALGER

Ghrib radié à vie, Menad et Chaouchi 2 ans de suspension, Babouche 1 an

Après plusieurs heures d'audition, le verdict est tombé hier dans la matinée sur l'affaire du MC Alger qui a refusé de monter à la tribune officielle, à la fin de la rencontre, pour recevoir des mains du Premier ministre Abdelmalek Sellal, les médailles de la finale de la Coupe d'Algérie ayant choisi cette saison l'USM Alger.

PAR MOURAD SALHI

Omar Ghrib, coordinateur de la section de football a été ainsi condamné à vie et ne pourra plus exercer d'activité sportive. « Interdiction à vie d'exercer toute activité ou toute fonction en relation avec le football pour outrage aux officiels et aux instances sportives avec faits aggravants à compter du 8 mai 2013 et une amende de deux cent mille dinars (200.000 DA), avec proposition de radiation du mouvement sportif national », a indiqué la Ligue nationale de football sur son site officiel.

Après avoir été auditionnés pendant deux heures par la commission de disci-



pline, l'entraîneur du MC Alger, Djamel Menad, a été condamné à deux années de suspension dont un an avec sursis de toute activité dans le football. « L'entraîneur du MC Alger, Djamel Menad, est suspendu deux années dont un an avec sursis de toute activité dans le football pour outrage et atteinte à l'honneur envers officiels de match et incitation des joueurs à l'indiscipline à compter du 8 mai 2013 et une amende de cent mille dinars (100.000 DA) », a indiqué l'instance nationale concernant l'entraîneur Djamel Menad.

De son côté, le gardien de but du MC Alger, en l'occurrence Faouzi Chaouchi,

s'est vu infliger par la commission de discipline une suspension de deux années ferme pour outrage, atteinte à l'honneur et propos diffamatoires envers officiels de match et instances sportives et à une amende de cent mille dinars (100.000 DA).

Son coéquipier, le capitaine d'équipe, Reda Babouche a écopé, de son côté, d'une suspension d'une année ferme pour pratiquement les mêmes motifs. « Reda Babouche est suspendu une année ferme à partir du 8 mai pour outrage envers officiels, contestation de décision et manquement à ses responsabilités de capitaine d'équipe, et une amende de cent mille

dinars (100.000 DA) », a précisé l'instance nationale.

Pour le dernier des auditionnés, à savoir Hocine Amrouche, président du conseil d'administration, la Ligue nationale a infligé seulement une amende de deux cent mille dinars (200.000 DA), pour violation de l'obligation de réserve.

Par ailleurs, le club MC Alger sera privé de l'indemnité octroyée par la Fédération algérienne de football (FAF) aux finalistes de la coupe d'Algérie.

La commission de discipline, présidée par Hamid Haddadj s'est basée, ajoute le communiqué de l'instance nationale, sur différents rapports versés au dossier et visionnage des différents enregistrements vidéo de la rencontre, et audition des officiels arbitres et commissaire et des dirigeants et joueurs du MC Alger concernés dans cette affaire. « Ces sanctions ont été infligées compte tenu de la gravité des faits et du caractère inédit des infractions commises par les dirigeants et joueurs du MC Alger qui ont boycotté la cérémonie de remise des médailles, du comportement inacceptable et antisportif de certains dirigeants et de certains joueurs en flagrante violation des règles de l'éthique sportive et du fair-play, ainsi que des règlements constituant des outrages aux officiels, officiels de match ainsi qu'aux instances sportives », a indiqué la LNF. **M. S.**

Communiqué de la LFP

La commission de discipline, réunie les 6 et 7 mai au siège de la Ligue de football professionnel a examiné l'affaire du match de la finale de la Coupe d'Algérie 2013, disputée le 1^{er} mai au stade 5-Juillet, et a rendu publiques ce mercredi ses décisions relatives au boycott de la cérémonie de remise de médailles.

- Après étude des différents rapports versés au dossier et visionnage des différents enregistrements vidéo de la rencontre,
- Après audition des officiels (arbitres et commissaire),
- Après audition des dirigeants et joueurs du MC Alger concernés dans cette affaire.
- Compte tenu de la gravité des faits et du caractère inédit des infractions commises par les dirigeants et joueurs du MC Alger qui ont boycotté la cérémonie de remise des médailles,
- Compte tenu du comportement inacceptable et antisportif de certains dirigeants et de certains joueurs en flagrante violation des règles de l'éthique sportive et du fair-play, ainsi que des règlements constituant des outrages aux officiels, officiels de match ainsi qu'aux instances sportives.

Dans ses délibérations, la commission de discipline a tenu compte du bon comportement des supporters du

MC Alger qui ont respecté les règles du fair-play préservant ainsi les intérêts du club.

Après délibération, la commission de discipline a décidé en application des codes disciplinaires de la Faf et de la Fifa d'infliger les sanctions suivantes:

1. Ghrib Omar, dirigeant :

Sanction : interdiction à vie d'exercer toute activité ou toute fonction en relation avec le football pour outrage aux officiels et aux instances sportives avec faits aggravants à compter du 8 mai 2013 et une amende de deux cent mille dinars (200.000 DA), avec proposition de radiation du mouvement sportif national.

2. Menad Djamel, entraîneur) :

Sanction : deux (2) ans de suspension dont un (1) an avec sursis de toute activité dans le football pour outrage et atteinte à l'honneur envers officiels de match et incitation des joueurs à l'indiscipline à compter du 8 mai 2013 et une amende de cent mille dinars (100.000 DA).

3. Babouche Réda, joueur) :

Sanction : un (1) an de suspension ferme pour outrage envers officiels, contestation de décision et manquement à ses responsabilités de capitaine d'équipe, à compter du

8 mai 2013 et une amende de cent mille dinars (100.000 DA).

4. Chaouchi Fawzi, joueur :

Sanction : deux (2) ans de suspension ferme pour outrage, atteinte à l'honneur et propos diffamatoires envers officiels de match et instances sportives à compter du 08 mai 2013 et une amende de cent mille dinars (100.000 DA).

5. Amrouche Hocine, président

du conseil d'administration :

Sanction : une amende de deux cent mille dinars (200.000 DA), pour violation de l'obligation de réserve.

Par ailleurs :

Le club MC Alger sera privé de l'indemnité octroyée par la FAF aux finalistes de la Coupe d'Algérie.

ENVIRONNEMENT, RÉUNIONS DES CONVENTIONS DE BALE, DE ROTTERDAM ET DE STOCKHOLM

L'Algérie représentée par Amara Benyounes

L'Algérie participera à la réunion du segment de haut niveau sur l'application synergique des conventions de Bale, de Rotterdam et de Stockholm qui se tient à Genève en Suisse les 9 et 10 de ce mois, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville. L'Algérie sera

représentée par Amara Benyounes, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, a précisé le communiqué. Genève abrite du 28 avril au 10 mai 2013, plusieurs réunions en même temps.

Il s'agit de la 11^e réunion de la conférence des parties à la convention de Bale sur le

contexte des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

Il s'agit également de la 6^e réunion de la conférence des parties à la convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce inter-

national. Genève abrite aussi la 6^e réunion de la conférence des parties à la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et les deuxièmes réunions extraordinaires simultanées des conférences des parties aux conventions de Bale, de Rotterdam et de Stockholm.